

Les obsèques du chef Gauthier et de trois pompiers à la basilique (Voir page 3)

La tuberculose va-t-elle gagner du terrain?

Oui, si les camps d'enfants tuberculeux doivent ralentir leur effort — Un appel

De toutes les maladies, la tuberculose est celle qui vérifie le mieux la formule: mieux vaut prévenir que guérir.

La tuberculose est évitable, même chez les sujets qui y sont prédisposés par atavisme, à condition que l'on supprime le contact.

Quand on sait ces choses, l'omnipotence de l'argent s'avère. Il est, en effet, possible d'affirmer que si les camps du type des camps David et Perron se multipliaient à travers la province, si, surtout, on munissait ces camps et d'autres formés sur leur modèle de préventorium pour fortifier les enfants qui ont été en contact plus ou moins intense et prolongé avec des tuberculeux, l'on pourrait virtuellement supprimer la peste blanche et la longue théorie de souffrances, de deuils et de pertes matérielles qui s'y accroche.

La santé s'achète au comptoir de l'hygiène. On peut ajouter, avec autant de vérité, qu'il n'y a pas de placement plus rémunérateur que ceux que l'on fait pour l'amélioration de la santé publique et qu'il en coûte moins cher, en définitive, de prévenir la tuberculose chez un sujet menacé par son milieu que de traiter ce même sujet, une fois atteint, que de le ramener à la santé — chose très problématique — ou que de défrayer sa longue hospitalisation et son enterrement.

Du jour où les gouvernants comprendront cette vérité si évidente que leur premier devoir est de prévoir; du jour, aussi, où ils admettront que leur première obligation, dans l'ordre matériel, est la sauvegarde de la santé publique, que cette tâche s'accorde non seulement avec le bien-être et le bonheur de leurs commettants, mais encore avec l'économie bien entendue, la tuberculose reculera formidablement. Du jour où l'on trouvera tout aussi nécessaire de dépenser dix ou douze millions de dollars pour la lutte contre la peste blanche que pour la construction d'un pont, qui n'est pas demandé par les futurs usagers (v.g.: le pont de l'île d'Orléans), des milliers de vies, des milliers de santés et des milliers de dollars seront épargnés chaque année.

Mais nous sommes très éloignés encore de cette situation idéale, puisque l'Institut Bruchési nous fait savoir, par la bouche de son surintendant médical, qu'il ne pourra, cette année, prendre, dans les camps David et Perron le même nombre d'enfants que l'an dernier. Il ne nous est pas fourni d'explication. Nous n'en avons pas demandé; mais il est évident que ce fait se relie à une diminution de ressources et que cette diminution de ressources ne serait pas si les gouvernements donnaient le pas à l'hygiène sur des travaux de génie civil.

Quand les pouvoirs publics, quelle qu'en soit la raison, démissionnent, se soustraient à leur devoir, les particuliers, animés d'esprit public, conscients de la nécessité de l'hygiène, clairvoyants, en ce sens qu'ils comprennent qu'en protégeant autrui, c'est eux-mêmes et les êtres qui leur sont chers qu'ils protègent, les particuliers, disons-nous, doivent suppléer à cette carence.

Il en coûte douze dollars par saison pour tenir un enfant dans les camps que nous venons de mentionner. Pendant la guerre on a créé des mairies pour les soldats au front. Pourquoi n'appliquerait-on pas cette idée excellente aux enfants qui livrent bataille à la tuberculose, laquelle les a marqués, s'ils ne peuvent se défendre, comme ses futures victimes, à raison du milieu où ils se sont trouvés?

Nous faisons donc appel à nos lecteurs et à nos lectrices pour que ceux qui le peuvent deviennent des parrains et des marraines de petits en contact avec des tuberculeux.

Ils seront, croyons-nous, bien renseignés sur l'oeuvre quand nous leur aurons transcrit ici les renseignements que nous donne l'Institut:

A PROPOS DU CAMP

Le camp recevait en 1930 500 enfants, filles et garçons.
Le camp recevait en 1931 500 enfants, filles et garçons.
Les revenus étaient en 1930 — \$10,930; en 1931 — \$ 9,785
Les dépenses " " " 13,497; " " " 16,160

Déficit	\$ 2,558	\$ 6,375
Moyenne de gain	en 1930	en 1931
filles — 5. lbs 3 onces		5. lbs 15 onces
garçons — 3. lbs 4 onces		4. lbs 5 onces

CHOIX DES ENFANTS

Enfants ayant vécu au contact évident d'un tuberculeux. Enfants dont la réaction à la tuberculine est positive. La préférence est donnée aux enfants très pauvres, vivant dans un milieu défavorable.

Ces enfants sont préparés pour leur séjour au camp: examen médical complet, mise en bon ordre de la gorge, du nez, des dents.

Cette année nous ne pouvons pas prendre le même nombre d'enfants.

NECESSITE D'UN PREVENTORIUM

Parmi ces enfants qui ont été en contact plus ou moins intense et prolongé, et qui ont une résistance physique diminuée, une saison ne suffit pas pour un certain nombre.

Il faudrait prolonger ce séjour, qui est un traitement, non simplement une vacance, pendant l'année entière par roulement, s'il le faut. Pour cela, il est nécessaire de fonder un préventorium. Le cadre existe déjà: le camp. La partie principale pourrait être munie d'un chauffage central pour l'hiver. L'on pourrait commencer par cette petite transformation qui n'exigerait pas de grands déboursés.

L'oeuvre de la prophylaxie est nécessaire à l'égard du dépistage précoce des tuberculeux.

* * *

Entendons-nous bien: il ne s'agit pas d'envoyer à l'Institut un filleul avec douze dollars et de demander de l'héberger pendant l'été. Hélas! la liste des enfants, soigneusement triés, dans les familles tuberculeuses pauvres connues de l'Institut, est très longue et il est évident que dans l'intérêt de l'efficacité du travail, c'est la direction de l'Institut qui doit elle-même désigner les candidats.

On a constaté que l'état général de la santé ne s'était pas aggravé pendant la crise, qu'il s'était même amélioré; mais jusqu'ici cette crise n'avait pas eu son retentissement sur des oeuvres de prévention comme celle que nous exposons aujourd'hui.

Ne serait-ce pas patir de voir un travail si efficace compromis faute de secours? Non seulement compromis, mais détruit, car, dans le domaine de la prévention surtout, ne pas avancer, c'est reculer. Chaque régression complique le travail de la prévention, retarde et compromet la victoire finale.

L'enfant tuberculeux (ou menacé de tuberculose) aujourd'hui

Chronique

Si Lloyd George. . .

On s'est maintes fois demandé, pendant la dernière grande guerre et depuis, comment il se fit que le tsar Nicolas de Russie et sa famille ne purent être secourus, pendant leur internement, et durent mourir atrocement dans une misérable maison qui fut leur geôle, sous des balles bolchévistes, pour être ensuite brûlés et jetés dans un puits de mine abandonnée. Nicolas et sa femme étaient alliés à presque toutes les familles régnantes de l'Europe. Ils avaient des cousins en Angleterre, en Allemagne, dans vingt principautés de ce pays, des alliés un peu partout. Nicolas était le sosie de George V, auquel il était lié par le sang. Pourquoi Londres ne put-elle l'aider à quitter la Russie, — alors que l'Angleterre avait un ambassadeur à Saint-Petersbourg et tout un personnel attaché à sa maison?

La fille de sir George Buchanan, ambassadeur britannique à Saint-Petersbourg au moment de la révolution bolchéviste de 1917, Madame Knowling, vient de publier en Angleterre un livre sur la dissolution de l'empire russe. Elle y raconte ses souvenirs de ces jours sombres, alors qu'elle vivait auprès de son père, en Russie. Elle y accuse indirectement Lloyd George d'avoir causé le massacre de Nicolas II et de sa famille, en empêchant leur passage en Angleterre.

"Tout avait été arrangé et décidé, écrit-elle, quant au voyage du tsar en Angleterre, où il devait trouver avec les siens un asile sûr. L'Allemagne avait promis de laisser passer librement le croiseur qui devait transporter la famille impériale. Or, tandis que l'empereur faisait ses derniers préparatifs, sir George Buchanan reçut une dépêche chiffrée d'Angleterre, l'avisant que le gouvernement britannique refusait de permettre l'entrée de la famille impériale russe en Angleterre. La raison du refus, c'était que Lloyd George, alors premier ministre, avait prévenu le roi que l'opinion britannique était tout à fait hostile au tsar et que les royalistes anglais menaçaient de déclencher des troubles si l'Angleterre accordait un asile à Nicolas et sa famille. Au surplus, le premier ministre aurait dit au roi que l'exagération grossière des dangers courus par le tsar et les siens et que l'ambassade britannique à Saint-Petersbourg prêtait une oreille trop crédule aux propos alarmistes des partisans de la cour. Ce ne fut que longtemps après avoir reçu cette dépêche secrète que l'ambassadeur consentit à faire connaître à sa femme et à sa fille le contenu de ce message".

Madame Knowling, fille de sir George Buchanan, destinataire de la dépêche qui consacra la perte du tsar, affirme au reste qu'elle reçut à l'époque du Foreign Office l'ordre de garder le silence sur cet incident. Elle ne vient que de le révéler.

Le Journal de Genève, qui commente cette extraordinaire révélation, ajoute: "M. Lloyd George, mis au courant de cette version, a fait répondre par sa secrétaire: "M. Lloyd George n'a réellement pas le souvenir très précis de ce qui est arrivé à ce moment-là et il aurait besoin de consulter ses archives privées là-dessus. Il est très probable, pourtant, qu'il a dû donner l'avis dont il est fait mention, car la Grande-Bretagne tentait alors de convaincre Kerensky de continuer la lutte aux côtés des Alliés. Permettre au tsar de quitter la Russie pour l'Angleterre, en ces circonstances, eût été nuire aux efforts du ministère britannique".

Cela est presque un aveu, de la part de l'ancien premier ministre britannique, que la raison d'Etat a prédominé et que pour tenter de garder la Russie aux Alliés, Lloyd George a de propos délibéré abandonné la famille du tsar à ses géoliers. Il s'est lavé les mains. . .

On sait ce qui est advenu et quel horrible épilogue a eu cette tragédie. Avoir été empereur de toutes les Russies, mourir sous les balles d'une bande de soldats ivres d'alcool et de sang, être livré aux flammes, jeté secrètement dans un trou avec les débris de ce qu'il avait de plus cher au monde, être abandonné de tous. . .

Pierre KIROUL

Si vous voyagez. . .

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARbour 1241.

d'hui sera peut-être demain le père tuberculeux de trois, cinq ou dix rejetons, compromis, à leur tour, à son contact. Prémuni contre l'atteinte du mal par un séjour tonifiant dans un camp ou un préventorium, le contact de ce futur père de famille n'offrira plus de danger.

Ainsi, pour obtenir des résultats inférieurs à ceux que donnerait un placement de douze piastres aujourd'hui, il faudra, dans quelques années, dépenser trois, cinq ou dix fois douze dollars. Et, encore, est-ce en supposant que la tuberculose aura bien voulu respecter le cercle restreint d'une famille, ne frapper personne au dehors.

Bloc-notes

La Conférence d'Ottawa

La Conférence d'Ottawa est justement qualifiée d'économique. On l'appelle ainsi pour la distinguer des conférences particulièrement politiques qui tiennent une assez grande place dans la récente histoire britannique.

Mais à quoi ne se rattachent point les questions économiques et de quoi, peut-on justement se demander, ne sera-t-il pas question à Ottawa?

Nous citons l'autre jour un texte d'Angleterre qui laissait entendre que la question de l'immigration pourrait se poser en contre-partie des privilèges que nous demandons pour notre bled. En voici un autre qui mérite pareillement l'attention.

Londres, 21 juin (Dépêche de la Canadian Press). — Le rapport, qu'on vient de publier aujourd'hui, sur le commerce impérial, adopté par l'Association des Chambres de Commerce britanniques, déclare que le contribuable britannique ne pourra indéfiniment supporter la plus grande partie des frais de la défense et des autres services impériaux, à moins qu'on ne lui accorde de plus grandes facilités de commerce à l'intérieur de l'Empire.

Voici donc la question de la participation des Dominions et des autres parties de l'Empire à la défense impériale qui reparaitrait par un biais.

En l'état actuel des choses, alors que tous les Dominions tirent le diable par la queue et que la plupart d'entre eux peuvent justement attribuer à leur participation à la grande guerre une partie de leurs maux, les Anglais d'Angleterre feraient peut-être aussi bien, dans leur intérêt propre, de laisser de côté de pareilles questions.

Autrement, le débat a toute chance de ne point contribuer au resserrement des liens et de l'amitié interimpériale.

Bonnes et moins bonnes nouvelles

L'un de nos correspondants du Lac-Saint-Jean, qui paraît attribuer le fait à la publicité qui depuis quelque temps entoure cette question, nous écrit que, dans sa région, certains bons du gouvernement ont été payés la semaine dernière et qu'on lui dit que certaines primes aux colons, dues depuis l'automne dernier, ont été pareillement acquittées.

Par contre, on nous écrit qu'un marchand de la région, qui aurait avancé aux colons, sur la parole d'un agent du gouvernement, pour une somme de plus de cent cinquante piastres, en mai et juillet 1931, n'a pas encore réussi à se faire payer. On ne conteste point sa réclamation, mais on lui dit qu'on n'a pas de quoi le payer.

Espérons, suivant la formule de M. Taschereau, qu'au premier juillet, le gouvernement paiera tout ce qu'il doit.

Il y a évidemment, par le temps qui court, beaucoup de ses créanciers qui tirent la langue.

Simple question

Elle est peut-être très naïve cette question; mais elle a dû venir à la pensée de beaucoup de gens.

Le premier ministre de la province déclarait hier que, si Ottawa veut fournir \$1,000,000 pour faciliter le retour à la terre, la province de Québec en fera autant.

Comment se fait-il que, si la province est en état de souscrire de la sorte, elle ne soit pas apparemment capable de trouver le moyen de payer plus rapidement ce qu'elle doit déjà?

Si l'on veut bien nous donner la réponse à ce modeste point d'interrogation, nous la publierons volontiers.

O. H.

"Cartate Christi"

Le troisième tirage sera prêt à la fin de la semaine

Le troisième tirage de l'Encyclopédie "Caritate Christi" sera prêt à la fin de la semaine.

Nous prions donc qu'on se hâte d'adresser les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame-est, Montréal (téléphone HARbour 1241). Elles seront servies dans l'ordre de leur réception.

Prix: 5 sous l'exemplaire; 50 sous la douzaine, franco; au cent, \$3.50; par cinq cents, \$15; au mille, \$25, port en plus dans ces derniers cas.

Louis-DUPRE

L'ouverture du congrès eucharistique international de Dublin

Au jour le jour

Maringouins et moustiques

Je trouve sur ma table de travail tout un monceau de feuillets, de bulletins, de brochures publiés par les ministères fédéraux, leurs départements et leurs services. Cette paperaisse s'est accumulée depuis quelque temps sans que j'y prisse garde. Avant de disposer du tout, autrement dit de le mettre au panier, la curiosité professionnelle — un journaliste doit être naturellement curieux, ce qui ne veut pas dire indiscret — me porte à y jeter un coup d'oeil. Et j'y trouve un bon lot d'informations que je m'en voudrais de ne pas transmettre au lecteur.

Voici par exemple que l'été est commencé depuis hier et que la saison des moustiques et des marigouins bat son plein. Comment se protéger contre les uns et les autres? Un bulletin du ministère de l'Agriculture, dont je viens précisément de prendre connaissance, nous l'apprend. Le seul tour de ce bulletin, c'est de n'être publié qu'en anglais. Au fait, peut-être existe-t-il une version française du même bulletin; mais le ministre de l'Agriculture, M. Weir, a négligé de nous la faire tenir.

Les entomologistes du ministère fédéral de l'Agriculture considèrent que ce sont encore les remèdes les plus simples qui sont le plus efficaces contre les piqures de marigouins et de moustiques: de légères frictions à l'ammoniaque ou à l'alcool, à moins que l'on ne préfère des applications de glycérine ou de teinture d'iode. Un autre moyen de soulagement que l'on indique — et les entomologistes fédéraux font observer que bien des médecins le recommandent — c'est d'enduire la piqure de savon humide.

Ces conseils, qui n'ont pourtant l'air de rien, peuvent à l'occasion et l'occasion peut être fréquente en cette saison — être utiles non seulement aux gens qui vont en villégiature, mais même à ceux qui doivent passer l'été en ville.

Les entomologistes fédéraux ont en attendant une pensée toute particulière pour ceux qui vont à la campagne. Ils ont préparé à leur intention la feuille 55 N.S., qui s'intitule unilinguement *Methods of Protection from Mosquitoes, Blackflies and Similar Pests in the Forest*. Cette feuille est distribuée gratuitement. Il suffit d'en faire la demande au service de publicité du ministère fédéral de l'Agriculture.

La feuille en question non seulement fournit des informations utiles sur la façon de se protéger et de se défendre contre moustiques et marigouins, mais elle indique encore à ceux qui vont camper comment il faut choisir l'endroit où dresser une tente, comment il faut se vêtir pour vivre en forêt, comment il faut s'y prendre pour mettre sa tente à l'abri des moustiques et des marigouins.

Les entomologistes fédéraux méritent certes des félicitations pour avoir ainsi à cœur le bien-être de leurs concitoyens. Il faut tout de même reconnaître que prennent pas qu'ils seuls gens qui lisent l'anglais. La publication en français de la feuille 55 N.S. ne serait certes pas de surrogation, d'autant que nous avons droit de l'avoir.

Ce que nous mangeons

Le même bulletin du ministère de l'Agriculture nous apprend encore, entre autres choses, que chaque habitant du Canada, au cours de l'année 1931, a consommé en moyenne 148.46 livres de viande. L'année précédente la consommation moyenne par personne avait été de 145.64 livres.

Veut-on des précisions? En 1931, la consommation du porc, du mouton et de l'agneau a augmenté tandis que la consommation du boeuf a décliné. La consommation de la volaille a augmenté. L'an dernier, la consommation moyenne de cette vianda a été de 11.04 par habitant.

Cette statistique démontre, par ailleurs, qu'au point de vue de la santé les Canadiens se tiennent dans une bonne moyenne. En effet, selon la diététique, la consommation de viande, chaque année, d'un homme en santé, et qui n'est pas végétarien comme de raison, doit équivaloir approximativement à son poids.

Par ailleurs, la diététique nous enseigne encore qu'un homme en santé doit absorber mensuellement, des aliments de toutes espèces qui pèsent à peu près son propre poids. D'où il s'ensuit que la diète d'un homme ordinaire ne doit être composée de viande que dans une proportion d'un douzième.

Le Canadien moyen observe les proportions prescrites par la diététique et sa santé moyenne est bonne. C'est le cas de le dire: Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es.

Des autos pour les Afghans

Le bureau fédéral de la statistique — certains prétendent qu'il

Message de Son Eminence le cardinal MacRory, archevêque d'Armagh et primate d'Irlande

DUBLIN, 22 (Ecrit pour l'"Associated Press" par Son Eminence le cardinal MacRory, archevêque d'Armagh et primate d'Irlande). — L'Irlande n'a jamais été témoin d'une célébration comme celle du Congrès eucharistique qui s'ouvre aujourd'hui dans sa capitale. Cette célébration demeurera sans parallèle pour le nombre de gens qu'elle aura réunis, pour la splendeur et pour son caractère représentatif. Elle sera présidée par un légat spécial du Vicaire du Christ, lui-même un prince de l'Eglise distingué, et toute la hiérarchie irlandaise sera présente ainsi que des milliers de prêtres irlandais venus des paroisses les plus reculées.

Elle réunira aussi des exilés de la terre d'Erin dispersés dans tous les pays sous le soleil, et des cardinaux, des évêques, des prêtres et des fidèles de toutes les races venus de toutes les extrémités de la terre grossiront la foule. Ce sera une miniature de l'Eglise catholique où les gens de toutes les races, de toutes les couleurs et de tous les climats se trouveront liés dans l'unité d'une seule et même foi.

Pour l'Irlande, ce sera l'épanchement solennel de la reconnaissance et de la gratitude d'une nation à Jésus au Saint-Sacrement. C'est la sainte messe et le "pain de vie" qui a soutenu l'âme de l'Irlande pendant des siècles d'affliction. Heureusement, au matin de sa régénération, elle a le privilège, par une gracieuse faveur de Notre Saint-Père, le Pape Pie XI, de donner au monde ce glorieux témoignage de sa gratitude.

Foris de la grâce de Dieu dans la foi que notre grand apôtre a apportée à nos pères, nous nous réunissons en ce 15ème centenaire de la venue de saint Patrice pour rendre l'hommage de nos coeurs à son Seigneur et à notre Seigneur, nous réjouissant à la pensée qu'en honorant notre divin Maître nous honorons en même temps le cher Apôtre, le Père qui nous a engendrés dans la foi.

Ces manifestations eucharistiques ne s'inspirent ni d'un vain désir de parade, ni d'un sentiment d'hostilité à l'endroit des autres croyances, ni d'un autre motif mesquin de quelque nature qu'il soit, mais d'une foi vivante dans le Christ bien vivant sur l'autel. Elles sont la floraison de notre foi et la sainte Eucharistie est le moyen le plus efficace de l'augmenter et de l'intensifier. Si la dévotion à la sainte Eucharistie est aujourd'hui plus fervente et plus étendue que jamais, c'est dû en grande partie aux congrès eucharistiques nationaux et internationaux.

On ne pouvait trouver de plus beau cadre pour la messe du cardinal-légat que celui que nous fournit le parc Phoenix. Si nous avons une température favorable, nous sommes confiants que nos visiteurs ne seront pas déçus et qu'ils conserveront un souvenir attendri de la beauté de "dark Rosaleen". A tous nos visiteurs, de quelque lieu qu'ils viennent, et sans oublier ceux de l'Amérique, l'Irlande dit un cordial "Cead mile failte".

Nous espérons qu'ils emporteront en nous quittant des souvenirs heureux de la visite qu'ils nous auront faite et qu'ils se sentiront le coeur embrasé d'une dévotion plus grande pour Jésus-Christ Notre-Seigneur dans le plus grand mystère de son amour.

convient de dire l'Office de la statistique — nous apprend que le Canada a commencé à exporter des automobiles en Afghanistan. La première consignment a été de six voitures. Le bulletin du statisticien d'Ottawa n'indique pas s'il s'agit de voitures Ford ou de voitures de grand luxe.

L'Afghanistan ne fait pas partie du Commonwealth des nations britanniques. Avant la guerre, ce pays était l'objet de convoitises anglaises; depuis, il est parvenu à faire reconnaître, en droit sinon absolument en fait, son indépendance et sa souveraineté.

A la veille de la conférence économique interimpériale qui doit se tenir le mois prochain à Ottawa, les Afghans n'en montrent pas moins beaucoup de bonne volonté: ils se mettent à acheter des voitures automobiles à ce pays de l'Empire qu'ils appellent le Canada. C'est pas M. Bennett qui les désapprouvera.

Nos exportations de laine
Un correspondant du Times de Londres écrivait récemment à son journal que la conférence impériale

Nos exportations de laine

Un correspondant du Times de Londres écrivait récemment à son journal que la conférence impériale

Emile BENOIST

La conférence approche

Il faut lire le "Devoir" pour être au courant — Abonnement spécial de 3 mois

La prochaine conférence impériale, approche. Elle sera nécessairement une importante conférence économique au cours de laquelle les différentes parties autonomes de l'Empire britannique tenteront de s'entendre pour pallier aux difficultés que suscite la crise mondiale qui les affecte à des degrés divers. Cet événement aura de grandes répercussions sur les affaires de notre pays, par conséquent sur les affaires de tous. Il est nécessaire, pour tout homme sérieux, d'être au courant des pourparlers d'Ottawa. Selon son habitude, le "Devoir" devra fournir à ce sujet des détails de première importance "avant, pendant et après la conférence", comme nous l'avons déjà dit.

Pour faciliter la réception de notre journal à ceux qui s'éloignent de Montréal et la banlieue durant les mois d'été, nous offrons un abonnement par poste au prix spécial de 3 MOIS POUR \$1.25, payable d'avance.

Nos lecteurs qui partent en villégiature voudront profiter de cette aubaine.

Nous acceptons aussi des abonnements à versement de \$2.00 pour 4 mois, afin de favoriser ceux qui ne peuvent payer leur année complète du même coup.

Prière d'adresser toute remise au journal: LE DEVOIR, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal. (Service des abonnements).

Dans Maisonneuve

Une enquête sur le désastre de la Vickers

M. Alfred Duranleau annonce à l'assemblée de M. Jean Fautoux hier soir que M. S. S. Beaulieu présidera cette enquête — M. Charles Bourgeois déclare que les \$700,000 promis au comté des Trois-Rivières durant la campagne électorale ont non seulement été votés mais aussi dépensés

M. Jean Fautoux, candidat conservateur dans Maisonneuve, a tenu une assemblée à l'Académie Saint-Paul de Viauville, rue St-Clément, hier soir.

Les orateurs étaient MM. Charles Bourgeois, député des Trois-Rivières; Alfred Duranleau, ministre de la marine; Jean Fautoux, John Bumbay, Jean Penverne, Gérard Thibault, et autres.

M. Duranleau

M. Duranleau a déclaré qu'il s'était rendu à Ottawa dans la nuit de lundi à mardi et que mardi avant-midi, il avait fait signer un arrêté ministériel pour ordonner une enquête sur le désastre de la Vickers. M. S. A. Beaulieu, président de la Commission technique de Montréal, professeur à l'Ecole polytechnique, a été chargé de conduire l'enquête.

M. Duranleau dit qu'il a ordonné cette enquête, parce que l'ouvrier, qui remplit une des tâches les plus rudes et les plus utiles dans la vie économique du pays, doit être protégé dans toute la mesure possible.

M. Duranleau a déclaré que M. Bennett avait été péniblement affecté par ce désastre et qu'il avait accordé l'arrêté ministériel immédiat.

M. Duranleau ajoute que les électeurs ont doublement intérêt à voter pour M. Fautoux, tout d'abord parce que le gouvernement Bennett a donné une administration honnête et probe qui a maintenu le Canada dans une excellente situation, si on la compare à celle des autres pays, et secondement parce que les électeurs de Maisonneuve n'ont aucune raison de donner un vote de censure contre un gouvernement qui veut développer le port de Maisonneuve et aider ses industries.

Le libéralisme ne doit pas constituer pour les électeurs une doctrine intangible. Les électeurs ont le droit de voter dans le sens de leurs intérêts. Avant que l'Assemblée législative de Québec était conservatrice. Cependant, quand Laurier présente, les conservateurs de Québec, sachant reconnaître la valeur et le mérite de Laurier, votèrent pour lui.

Les électeurs de Maisonneuve n'ont aucun avantage à voter pour M. Jean contre M. Fautoux.

Décès

CHARTIER — A Montréal, le 21 juin 1932, décédé de la grippe, à l'âge de 62 ans, Basilio Chartier, époux de Maria Marchetti.

BRUNO — A Montréal, le 21, à 34 ans, Bruno Bourgeois, avocat, époux de Madeleine Demers.

BOUTHILLIER — A Montréal, le 21, à 55 ans, Joseph Bouthillier, époux de Marie Chartier.

CHAREST — A Beauharnois, le 20, à 85 ans, Clément Charest, époux de Marie Chartier.

DELORE — A Montréal, le 21, à 64 ans, Mme Séraphin Delorme, née Victoria Roussin, épouse en 1ère nocces de feu Pierre Delorme.

DESPORGES — A Lachine, le 19, à 13 ans, Georges-Etienne, enfant d'Alexandre Desportes et de Valérie Lefort.

DEJARDINS — A Montréal, le 21, à 60 ans, Joseph-Louis Desjardins, époux de Madeleine Lamoignon.

DION — A Verdun, le 20, à 35 ans, Mme Joseph Dion, née Leduc, Clara.

GAGNON — A Montréal, le 18, à 42 ans, René Gagnon, fils de feu Mathias Gagnon.

JOANISSE — A Montréal, le 18, à 43 ans, Albert Joannis.

LARAMEE — A Montréal, le 17, à 29 ans, Edouard Laramee, époux de Simone Tremblay.

LEFORT — A Rosemont, le 19, à 22 ans, Julien, fils de M. Edgar Lefort.

LAFORTE — A Montréal, le 20, à 31 ans, Aurèle Charbonneau, épouse d'Albert Lefort.

MÉNARD — A Saint-Michel des Saints, Berthier, Mlle Marie-Rose Ménard, fille de Léandre Ménard, à 20 ans, le 4 juin.

NADON — A Montréal, le 20, à 3 ans, Gisèle, enfant d'Alexandre Nadon et de Louise Carboneau.

PAINEAUD — A Salem, Mass., à 52 ans, Joseph-P. Paineaud, natif de Verdun, de Napierville, époux de Graciele Paineaud.

RICHER — A Cartierville, le 20, à 53 ans, Olympe Varin, épouse de Moïse Richer.

TAILLON — A Montréal, le 20, à 69 ans, dame Philomène Arel, épouse de feu Adolphe Tallon.

TARDIS — A Montréal, le 17, à 45 ans, Alfred Tardis, époux de Rachel Proulx.

REMERCIEMENTS

Madame Arthur Poupart et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Art. Poupart, mort le 19 juin 1932, à l'âge de 62 ans, époux de Marie Poupart.

Nécrologie

ARIANO — A Montréal, le 12, à 62 ans, Basilio Ariano, époux de Maria Marchetti.

BRUNO — A Montréal, le 21, à 34 ans, Bruno Bourgeois, avocat, époux de Madeleine Demers.

BOUTHILLIER — A Montréal, le 21, à 55 ans, Joseph Bouthillier, époux de Marie Chartier.

CHAREST — A Beauharnois, le 20, à 85 ans, Clément Charest, époux de Marie Chartier.

DELORE — A Montréal, le 21, à 64 ans, Mme Séraphin Delorme, née Victoria Roussin, épouse en 1ère nocces de feu Pierre Delorme.

DESPORGES — A Lachine, le 19, à 13 ans, Georges-Etienne, enfant d'Alexandre Desportes et de Valérie Lefort.

DEJARDINS — A Montréal, le 21, à 60 ans, Joseph-Louis Desjardins, époux de Madeleine Lamoignon.

DION — A Verdun, le 20, à 35 ans, Mme Joseph Dion, née Leduc, Clara.

GAGNON — A Montréal, le 18, à 42 ans, René Gagnon, fils de feu Mathias Gagnon.

JOANISSE — A Montréal, le 18, à 43 ans, Albert Joannis.

LARAMEE — A Montréal, le 17, à 29 ans, Edouard Laramee, époux de Simone Tremblay.

LEFORT — A Rosemont, le 19, à 22 ans, Julien, fils de M. Edgar Lefort.

LAFORTE — A Montréal, le 20, à 31 ans, Aurèle Charbonneau, épouse d'Albert Lefort.

MÉNARD — A Saint-Michel des Saints, Berthier, Mlle Marie-Rose Ménard, fille de Léandre Ménard, à 20 ans, le 4 juin.

NADON — A Montréal, le 20, à 3 ans, Gisèle, enfant d'Alexandre Nadon et de Louise Carboneau.

PAINEAUD — A Salem, Mass., à 52 ans, Joseph-P. Paineaud, natif de Verdun, de Napierville, époux de Graciele Paineaud.

RICHER — A Cartierville, le 20, à 53 ans, Olympe Varin, épouse de Moïse Richer.

TAILLON — A Montréal, le 20, à 69 ans, dame Philomène Arel, épouse de feu Adolphe Tallon.

TARDIS — A Montréal, le 17, à 45 ans, Alfred Tardis, époux de Rachel Proulx.

Le service funèbre de huit des victimes

Les funérailles de huit des victimes du désastre, du navire-citerne *Cymbeline* ont eu lieu hier. Le contremaître en charge de l'équipage de nuit, William Gillespie, était exposé à la chapelle de William-C. Wray, rue de la Montagne, où le service a été célébré.

Norman Snowdon et Donald Gunn ont eu un service conjoint à l'église Saint-Cyprien, William Butt au temple St. John the Divine, Verdun, M. Boone, à la chapelle William Wray, J. Rock, à l'église Saint-Jean-Baptiste de LaSalle, James Maxwell et John Devlin, à leurs résidences, 1808, rue Sicard, et 5046 rue Adam.

De nombreux parents et amis ont assisté aux funérailles.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL

G. Vandelac, Jr. Tél. BELair 1717 Alex. Gour

La Société Coopérative

DE

Frais Funéraires

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST,

PLateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président.

L. Eugène Courtois, gérant général

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie—

Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges

Lampes aseptiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullite—

Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D.Sc.

"PRECISION FRANÇAISE"

428 Cherrier MONTREAL HA. 2337

La navigation

Nouveaux taux d'assurance pour la baie d'Hudson

Ottawa, 22 — Le rapport du Comité impérial de la navigation signé par sir Halford MacKinder adressé à Ottawa au début de juin annonce une réduction de 20 p.c. dans les taux d'assurance sur les coques des navires entrant ou sortant de la baie d'Hudson entre le 10 août et le 30 septembre, à condition que ces navires soient munis d'un compas gyroscopique, ce qui est assez coûteux et qui ne se rencontre pas sur les vapeurs irréguliers, les seuls qui jusqu'à maintenant aient pénétré dans la baie d'Hudson.

Un autre point que le Comité impérial détermine est le suivant: la prime additionnelle sur la coque de 2 schellings par valeur de 100 livres sterling demeure la même en dépit de l'autre réduction de 20 p.c.

Le Comité a rejeté deux requêtes faites par le gouvernement du Canada, l'une demandant la prolongation de la saison de navigation de Churchill en Europe, ce qui aurait permis de réduire de moitié les taux d'assurance — et l'autre demandant la déclaration de taux sur la cargaison comme sur la coque même. Les deux requêtes ont été écartées, mais le gouvernement canadien ne s'en tient pas pour battu, et bien qu'il soit déjà reconnaissant au Comité impérial de navigation d'avoir abaissé de 20 p.c. les taux d'assurance sur les coques des navires munis de compas gyroscopiques, il est déjà revenu à la charge devant le Comité et il lui a adressé à Londres ses représentations. Déjà il a fait parvenir au Comité de nouvelles requêtes demandant à ce dernier de reprendre en considération la double question des taux d'assurance sur la coque et la cargaison et de la prolongation de la saison de navigation.

A l'heure présente la saison de navigation s'étend du 10 août au 30 septembre. Du 30 septembre au 7 octobre il faut payer 10 p.c. de plus en assurance et du 7 octobre à une date plus reculée encore, il faut payer 25 p.c.

Le Canal Welland et les gros navires de la C. S. L.

D'ici une quinzaine de jours les plus gros navires de la *Canada Steamship Lines* traverseront le canal Welland. Les premiers de ces navires à franchir le canal seront le *Glennegles*, qui mesure 582 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Stadacona*, qui possède les mêmes dimensions, l'*Ascheroff*, qui mesure 546 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Le Moyne*, qui est encore à l'ancre, mais qui n'en mesure pas moins 621 pieds de longueur et qui est regardé comme le plus grand navire à grain du Canada. Comme on peut le remarquer, ces navires ont les dimensions de grands transatlantiques.

Le canal Welland est construit de façon à assurer un passage sans accident à des navires ayant jusqu'à 820 pieds de longueur. Jusqu'à maintenant il ne laissait passer que des navires ne dépassant pas 550 pieds, mais on croit que cette défense sera levée sous peu vu que les travaux de dragage sont avancés. Le 9 juin dernier, le plus gros navire à franchir le canal Welland fut le *Noranda*, d'un tonnage brut de 6,905 tonnes. Le *Glennegles* a un tonnage brut de 8,263 tonnes, ce qui veut dire qu'il déplace encore un plus gros volume d'eau que le *Noronic*.

Au sujet de la situation du taux de transport des grains, sur les grands lacs et le haut Saint-Laurent, M. T.-R. Enderby, gérant général de la *Canada Steamship Lines*, a fait observer que la C. S. L. est en excellente posture pour faire face à la concurrence vu qu'elle possède les plus gros navires de transport des grains, qu'elle possède aussi ses éleveurs et qu'elle peut le transporter à 1 et 1½ sou meilleur marché que les compagnies ne possédant que de petits navires. Toutefois, il y a des limites, dit-il, les compagnies ne peuvent consentir indéfiniment des réductions. Le taux de transport actuel est entre 4 et 4½ sous le boisseau.

Le vicomte Duncannon

Le vicomte Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, est au nombre des passagers qui arriveront à Québec, en fin de semaine. On remarque aussi à bord du même navire, Mme Neville Flower, belle-soeur du comte de Bessborough.

Les goélettes arrivent trop tard

Boston, 22. — Deux goélettes canadiennes chargées de bois faisaient diligence hier pour arriver à un port américain avant que les nouveaux droits sur les bois importés du Canada fussent mis en vigueur. Malheureusement la *Vilda A* et la *Margery Austin*, n'ont pu atteindre Boston à temps. Les nouveaux droits sont de \$3.00 par mille pieds de bois au lieu de \$1.00 comme auparavant. On prévoit que ce nouveau droit deux fois plus élevé que le précédent portera atteinte

La navigation

Nouveaux taux d'assurance pour la baie d'Hudson

Ottawa, 22 — Le rapport du Comité impérial de la navigation signé par sir Halford MacKinder adressé à Ottawa au début de juin annonce une réduction de 20 p.c. dans les taux d'assurance sur les coques des navires entrant ou sortant de la baie d'Hudson entre le 10 août et le 30 septembre, à condition que ces navires soient munis d'un compas gyroscopique, ce qui est assez coûteux et qui ne se rencontre pas sur les vapeurs irréguliers, les seuls qui jusqu'à maintenant aient pénétré dans la baie d'Hudson.

Un autre point que le Comité impérial détermine est le suivant: la prime additionnelle sur la coque de 2 schellings par valeur de 100 livres sterling demeure la même en dépit de l'autre réduction de 20 p.c.

Le Comité a rejeté deux requêtes faites par le gouvernement du Canada, l'une demandant la prolongation de la saison de navigation de Churchill en Europe, ce qui aurait permis de réduire de moitié les taux d'assurance — et l'autre demandant la déclaration de taux sur la cargaison comme sur la coque même. Les deux requêtes ont été écartées, mais le gouvernement canadien ne s'en tient pas pour battu, et bien qu'il soit déjà reconnaissant au Comité impérial de navigation d'avoir abaissé de 20 p.c. les taux d'assurance sur les coques des navires munis de compas gyroscopiques, il est déjà revenu à la charge devant le Comité et il lui a adressé à Londres ses représentations. Déjà il a fait parvenir au Comité de nouvelles requêtes demandant à ce dernier de reprendre en considération la double question des taux d'assurance sur la coque et la cargaison et de la prolongation de la saison de navigation.

A l'heure présente la saison de navigation s'étend du 10 août au 30 septembre. Du 30 septembre au 7 octobre il faut payer 10 p.c. de plus en assurance et du 7 octobre à une date plus reculée encore, il faut payer 25 p.c.

Le Canal Welland et les gros navires de la C. S. L.

D'ici une quinzaine de jours les plus gros navires de la *Canada Steamship Lines* traverseront le canal Welland. Les premiers de ces navires à franchir le canal seront le *Glennegles*, qui mesure 582 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Stadacona*, qui possède les mêmes dimensions, l'*Ascheroff*, qui mesure 546 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Le Moyne*, qui est encore à l'ancre, mais qui n'en mesure pas moins 621 pieds de longueur et qui est regardé comme le plus grand navire à grain du Canada. Comme on peut le remarquer, ces navires ont les dimensions de grands transatlantiques.

Le canal Welland est construit de façon à assurer un passage sans accident à des navires ayant jusqu'à 820 pieds de longueur. Jusqu'à maintenant il ne laissait passer que des navires ne dépassant pas 550 pieds, mais on croit que cette défense sera levée sous peu vu que les travaux de dragage sont avancés. Le 9 juin dernier, le plus gros navire à franchir le canal Welland fut le *Noranda*, d'un tonnage brut de 6,905 tonnes. Le *Glennegles* a un tonnage brut de 8,263 tonnes, ce qui veut dire qu'il déplace encore un plus gros volume d'eau que le *Noronic*.

Au sujet de la situation du taux de transport des grains, sur les grands lacs et le haut Saint-Laurent, M. T.-R. Enderby, gérant général de la *Canada Steamship Lines*, a fait observer que la C. S. L. est en excellente posture pour faire face à la concurrence vu qu'elle possède les plus gros navires de transport des grains, qu'elle possède aussi ses éleveurs et qu'elle peut le transporter à 1 et 1½ sou meilleur marché que les compagnies ne possédant que de petits navires. Toutefois, il y a des limites, dit-il, les compagnies ne peuvent consentir indéfiniment des réductions. Le taux de transport actuel est entre 4 et 4½ sous le boisseau.

Le vicomte Duncannon

Le vicomte Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, est au nombre des passagers qui arriveront à Québec, en fin de semaine. On remarque aussi à bord du même navire, Mme Neville Flower, belle-soeur du comte de Bessborough.

Les goélettes arrivent trop tard

Boston, 22. — Deux goélettes canadiennes chargées de bois faisaient diligence hier pour arriver à un port américain avant que les nouveaux droits sur les bois importés du Canada fussent mis en vigueur. Malheureusement la *Vilda A* et la *Margery Austin*, n'ont pu atteindre Boston à temps. Les nouveaux droits sont de \$3.00 par mille pieds de bois au lieu de \$1.00 comme auparavant. On prévoit que ce nouveau droit deux fois plus élevé que le précédent portera atteinte

La navigation

Nouveaux taux d'assurance pour la baie d'Hudson

Ottawa, 22 — Le rapport du Comité impérial de la navigation signé par sir Halford MacKinder adressé à Ottawa au début de juin annonce une réduction de 20 p.c. dans les taux d'assurance sur les coques des navires entrant ou sortant de la baie d'Hudson entre le 10 août et le 30 septembre, à condition que ces navires soient munis d'un compas gyroscopique, ce qui est assez coûteux et qui ne se rencontre pas sur les vapeurs irréguliers, les seuls qui jusqu'à maintenant aient pénétré dans la baie d'Hudson.

Un autre point que le Comité impérial détermine est le suivant: la prime additionnelle sur la coque de 2 schellings par valeur de 100 livres sterling demeure la même en dépit de l'autre réduction de 20 p.c.

Le Comité a rejeté deux requêtes faites par le gouvernement du Canada, l'une demandant la prolongation de la saison de navigation de Churchill en Europe, ce qui aurait permis de réduire de moitié les taux d'assurance — et l'autre demandant la déclaration de taux sur la cargaison comme sur la coque même. Les deux requêtes ont été écartées, mais le gouvernement canadien ne s'en tient pas pour battu, et bien qu'il soit déjà reconnaissant au Comité impérial de navigation d'avoir abaissé de 20 p.c. les taux d'assurance sur les coques des navires munis de compas gyroscopiques, il est déjà revenu à la charge devant le Comité et il lui a adressé à Londres ses représentations. Déjà il a fait parvenir au Comité de nouvelles requêtes demandant à ce dernier de reprendre en considération la double question des taux d'assurance sur la coque et la cargaison et de la prolongation de la saison de navigation.

A l'heure présente la saison de navigation s'étend du 10 août au 30 septembre. Du 30 septembre au 7 octobre il faut payer 10 p.c. de plus en assurance et du 7 octobre à une date plus reculée encore, il faut payer 25 p.c.

Le Canal Welland et les gros navires de la C. S. L.

D'ici une quinzaine de jours les plus gros navires de la *Canada Steamship Lines* traverseront le canal Welland. Les premiers de ces navires à franchir le canal seront le *Glennegles*, qui mesure 582 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Stadacona*, qui possède les mêmes dimensions, l'*Ascheroff*, qui mesure 546 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Le Moyne*, qui est encore à l'ancre, mais qui n'en mesure pas moins 621 pieds de longueur et qui est regardé comme le plus grand navire à grain du Canada. Comme on peut le remarquer, ces navires ont les dimensions de grands transatlantiques.

Le canal Welland est construit de façon à assurer un passage sans accident à des navires ayant jusqu'à 820 pieds de longueur. Jusqu'à maintenant il ne laissait passer que des navires ne dépassant pas 550 pieds, mais on croit que cette défense sera levée sous peu vu que les travaux de dragage sont avancés. Le 9 juin dernier, le plus gros navire à franchir le canal Welland fut le *Noranda*, d'un tonnage brut de 6,905 tonnes. Le *Glennegles* a un tonnage brut de 8,263 tonnes, ce qui veut dire qu'il déplace encore un plus gros volume d'eau que le *Noronic*.

Au sujet de la situation du taux de transport des grains, sur les grands lacs et le haut Saint-Laurent, M. T.-R. Enderby, gérant général de la *Canada Steamship Lines*, a fait observer que la C. S. L. est en excellente posture pour faire face à la concurrence vu qu'elle possède les plus gros navires de transport des grains, qu'elle possède aussi ses éleveurs et qu'elle peut le transporter à 1 et 1½ sou meilleur marché que les compagnies ne possédant que de petits navires. Toutefois, il y a des limites, dit-il, les compagnies ne peuvent consentir indéfiniment des réductions. Le taux de transport actuel est entre 4 et 4½ sous le boisseau.

Le vicomte Duncannon

Le vicomte Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, est au nombre des passagers qui arriveront à Québec, en fin de semaine. On remarque aussi à bord du même navire, Mme Neville Flower, belle-soeur du comte de Bessborough.

Les goélettes arrivent trop tard

Boston, 22. — Deux goélettes canadiennes chargées de bois faisaient diligence hier pour arriver à un port américain avant que les nouveaux droits sur les bois importés du Canada fussent mis en vigueur. Malheureusement la *Vilda A* et la *Margery Austin*, n'ont pu atteindre Boston à temps. Les nouveaux droits sont de \$3.00 par mille pieds de bois au lieu de \$1.00 comme auparavant. On prévoit que ce nouveau droit deux fois plus élevé que le précédent portera atteinte

La navigation

Nouveaux taux d'assurance pour la baie d'Hudson

Ottawa, 22 — Le rapport du Comité impérial de la navigation signé par sir Halford MacKinder adressé à Ottawa au début de juin annonce une réduction de 20 p.c. dans les taux d'assurance sur les coques des navires entrant ou sortant de la baie d'Hudson entre le 10 août et le 30 septembre, à condition que ces navires soient munis d'un compas gyroscopique, ce qui est assez coûteux et qui ne se rencontre pas sur les vapeurs irréguliers, les seuls qui jusqu'à maintenant aient pénétré dans la baie d'Hudson.

Un autre point que le Comité impérial détermine est le suivant: la prime additionnelle sur la coque de 2 schellings par valeur de 100 livres sterling demeure la même en dépit de l'autre réduction de 20 p.c.

Le Comité a rejeté deux requêtes faites par le gouvernement du Canada, l'une demandant la prolongation de la saison de navigation de Churchill en Europe, ce qui aurait permis de réduire de moitié les taux d'assurance — et l'autre demandant la déclaration de taux sur la cargaison comme sur la coque même. Les deux requêtes ont été écartées, mais le gouvernement canadien ne s'en tient pas pour battu, et bien qu'il soit déjà reconnaissant au Comité impérial de navigation d'avoir abaissé de 20 p.c. les taux d'assurance sur les coques des navires munis de compas gyroscopiques, il est déjà revenu à la charge devant le Comité et il lui a adressé à Londres ses représentations. Déjà il a fait parvenir au Comité de nouvelles requêtes demandant à ce dernier de reprendre en considération la double question des taux d'assurance sur la coque et la cargaison et de la prolongation de la saison de navigation.

A l'heure présente la saison de navigation s'étend du 10 août au 30 septembre. Du 30 septembre au 7 octobre il faut payer 10 p.c. de plus en assurance et du 7 octobre à une date plus reculée encore, il faut payer 25 p.c.

Le Canal Welland et les gros navires de la C. S. L.

D'ici une quinzaine de jours les plus gros navires de la *Canada Steamship Lines* traverseront le canal Welland. Les premiers de ces navires à franchir le canal seront le *Glennegles*, qui mesure 582 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Stadacona*, qui possède les mêmes dimensions, l'*Ascheroff*, qui mesure 546 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Le Moyne*, qui est encore à l'ancre, mais qui n'en mesure pas moins 621 pieds de longueur et qui est regardé comme le plus grand navire à grain du Canada. Comme on peut le remarquer, ces navires ont les dimensions de grands transatlantiques.

Le canal Welland est construit de façon à assurer un passage sans accident à des navires ayant jusqu'à 820 pieds de longueur. Jusqu'à maintenant il ne laissait passer que des navires ne dépassant pas 550 pieds, mais on croit que cette défense sera levée sous peu vu que les travaux de dragage sont avancés. Le 9 juin dernier, le plus gros navire à franchir le canal Welland fut le *Noranda*, d'un tonnage brut de 6,905 tonnes. Le *Glennegles* a un tonnage brut de 8,263 tonnes, ce qui veut dire qu'il déplace encore un plus gros volume d'eau que le *Noronic*.

Au sujet de la situation du taux de transport des grains, sur les grands lacs et le haut Saint-Laurent, M. T.-R. Enderby, gérant général de la *Canada Steamship Lines*, a fait observer que la C. S. L. est en excellente posture pour faire face à la concurrence vu qu'elle possède les plus gros navires de transport des grains, qu'elle possède aussi ses éleveurs et qu'elle peut le transporter à 1 et 1½ sou meilleur marché que les compagnies ne possédant que de petits navires. Toutefois, il y a des limites, dit-il, les compagnies ne peuvent consentir indéfiniment des réductions. Le taux de transport actuel est entre 4 et 4½ sous le boisseau.

Le vicomte Duncannon

Le vicomte Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, est au nombre des passagers qui arriveront à Québec, en fin de semaine. On remarque aussi à bord du même navire, Mme Neville Flower, belle-soeur du comte de Bessborough.

Les goélettes arrivent trop tard

Boston, 22. — Deux goélettes canadiennes chargées de bois faisaient diligence hier pour arriver à un port américain avant que les nouveaux droits sur les bois importés du Canada fussent mis en vigueur. Malheureusement la *Vilda A* et la *Margery Austin*, n'ont pu atteindre Boston à temps. Les nouveaux droits sont de \$3.00 par mille pieds de bois au lieu de \$1.00 comme auparavant. On prévoit que ce nouveau droit deux fois plus élevé que le précédent portera atteinte

La navigation

Nouveaux taux d'assurance pour la baie d'Hudson

Ottawa, 22 — Le rapport du Comité impérial de la navigation signé par sir Halford MacKinder adressé à Ottawa au début de juin annonce une réduction de 20 p.c. dans les taux d'assurance sur les coques des navires entrant ou sortant de la baie d'Hudson entre le 10 août et le 30 septembre, à condition que ces navires soient munis d'un compas gyroscopique, ce qui est assez coûteux et qui ne se rencontre pas sur les vapeurs irréguliers, les seuls qui jusqu'à maintenant aient pénétré dans la baie d'Hudson.

Un autre point que le Comité impérial détermine est le suivant: la prime additionnelle sur la coque de 2 schellings par valeur de 100 livres sterling demeure la même en dépit de l'autre réduction de 20 p.c.

Le Comité a rejeté deux requêtes faites par le gouvernement du Canada, l'une demandant la prolongation de la saison de navigation de Churchill en Europe, ce qui aurait permis de réduire de moitié les taux d'assurance — et l'autre demandant la déclaration de taux sur la cargaison comme sur la coque même. Les deux requêtes ont été écartées, mais le gouvernement canadien ne s'en tient pas pour battu, et bien qu'il soit déjà reconnaissant au Comité impérial de navigation d'avoir abaissé de 20 p.c. les taux d'assurance sur les coques des navires munis de compas gyroscopiques, il est déjà revenu à la charge devant le Comité et il lui a adressé à Londres ses représentations. Déjà il a fait parvenir au Comité de nouvelles requêtes demandant à ce dernier de reprendre en considération la double question des taux d'assurance sur la coque et la cargaison et de la prolongation de la saison de navigation.

A l'heure présente la saison de navigation s'étend du 10 août au 30 septembre. Du 30 septembre au 7 octobre il faut payer 10 p.c. de plus en assurance et du 7 octobre à une date plus reculée encore, il faut payer 25 p.c.

Le Canal Welland et les gros navires de la C. S. L.

D'ici une quinzaine de jours les plus gros navires de la *Canada Steamship Lines* traverseront le canal Welland. Les premiers de ces navires à franchir le canal seront le *Glennegles*, qui mesure 582 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Stadacona*, qui possède les mêmes dimensions, l'*Ascheroff*, qui mesure 546 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Le Moyne*, qui est encore à l'ancre, mais qui n'en mesure pas moins 621 pieds de longueur et qui est regardé comme le plus grand navire à grain du Canada. Comme on peut le remarquer, ces navires ont les dimensions de grands transatlantiques.

Le canal Welland est construit de façon à assurer un passage sans accident à des navires ayant jusqu'à 820 pieds de longueur. Jusqu'à maintenant il ne laissait passer que des navires ne dépassant pas 550 pieds, mais on croit que cette défense sera levée sous peu vu que les travaux de dragage sont avancés. Le 9 juin dernier, le plus gros navire à franchir le canal Welland fut le *Noranda*, d'un tonnage brut de 6,905 tonnes. Le *Glennegles* a un tonnage brut de 8,263 tonnes, ce qui veut dire qu'il déplace encore un plus gros volume d'eau que le *Noronic*.

Au sujet de la situation du taux de transport des grains, sur les grands lacs et le haut Saint-Laurent, M. T.-R. Enderby, gérant général de la *Canada Steamship Lines*, a fait observer que la C. S. L. est en excellente posture pour faire face à la concurrence vu qu'elle possède les plus gros navires de transport des grains, qu'elle possède aussi ses éleveurs et qu'elle peut le transporter à 1 et 1½ sou meilleur marché que les compagnies ne possédant que de petits navires. Toutefois, il y a des limites, dit-il, les compagnies ne peuvent consentir indéfiniment des réductions. Le taux de transport actuel est entre 4 et 4½ sous le boisseau.

Le vicomte Duncannon

Le vicomte Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, est au nombre des passagers qui arriveront à Québec, en fin de semaine. On remarque aussi à bord du même navire, Mme Neville Flower, belle-soeur du comte de Bessborough.

Les goélettes arrivent trop tard

Boston, 22. — Deux goélettes canadiennes chargées de bois faisaient diligence hier pour arriver à un port américain avant que les nouveaux droits sur les bois importés du Canada fussent mis en vigueur. Malheureusement la *Vilda A* et la *Margery Austin*, n'ont pu atteindre Boston à temps. Les nouveaux droits sont de \$3.00 par mille pieds de bois au lieu de \$1.00 comme auparavant. On prévoit que ce nouveau droit deux fois plus élevé que le précédent portera atteinte

La navigation

Nouveaux taux d'assurance pour la baie d'Hudson

Ottawa, 22 — Le rapport du Comité impérial de la navigation signé par sir Halford MacKinder adressé à Ottawa au début de juin annonce une réduction de 20 p.c. dans les taux d'assurance sur les coques des navires entrant ou sortant de la baie d'Hudson entre le 10 août et le 30 septembre, à condition que ces navires soient munis d'un compas gyroscopique, ce qui est assez coûteux et qui ne se rencontre pas sur les vapeurs irréguliers, les seuls qui jusqu'à maintenant aient pénétré dans la baie d'Hudson.

Un autre point que le Comité impérial détermine est le suivant: la prime additionnelle sur la coque de 2 schellings par valeur de 100 livres sterling demeure la même en dépit de l'autre réduction de 20 p.c.

Le Comité a rejeté deux requêtes faites par le gouvernement du Canada, l'une demandant la prolongation de la saison de navigation de Churchill en Europe, ce qui aurait permis de réduire de moitié les taux d'assurance — et l'autre demandant la déclaration de taux sur la cargaison comme sur la coque même. Les deux requêtes ont été écartées, mais le gouvernement canadien ne s'en tient pas pour battu, et bien qu'il soit déjà reconnaissant au Comité impérial de navigation d'avoir abaissé de 20 p.c. les taux d'assurance sur les coques des navires munis de compas gyroscopiques, il est déjà revenu à la charge devant le Comité et il lui a adressé à Londres ses représentations. Déjà il a fait parvenir au Comité de nouvelles requêtes demandant à ce dernier de reprendre en considération la double question des taux d'assurance sur la coque et la cargaison et de la prolongation de la saison de navigation.

A l'heure présente la saison de navigation s'étend du 10 août au 30 septembre. Du 30 septembre au 7 octobre il faut payer 10 p.c. de plus en assurance et du 7 octobre à une date plus reculée encore, il faut payer 25 p.c.

Le Canal Welland et les gros navires de la C. S. L.

D'ici une quinzaine de jours les plus gros navires de la *Canada Steamship Lines* traverseront le canal Welland. Les premiers de ces navires à franchir le canal seront le *Glennegles*, qui mesure 582 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Stadacona*, qui possède les mêmes dimensions, l'*Ascheroff*, qui mesure 546 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Le Moyne*, qui est encore à l'ancre, mais qui n'en mesure pas moins 621 pieds de longueur et qui est regardé comme le plus grand navire à grain du Canada. Comme on peut le remarquer, ces navires ont les dimensions de grands transatlantiques.

Le canal Welland est construit de façon à assurer un passage sans accident à des navires ayant jusqu'à 820 pieds de longueur. Jusqu'à maintenant il ne laissait passer que des navires ne dépassant pas 550 pieds, mais on croit que cette défense sera levée sous peu vu que les travaux de dragage sont avancés. Le 9 juin dernier, le plus gros navire à franchir le canal Welland fut le *Noranda*, d'un tonnage brut de 6,905 tonnes. Le *Glennegles* a un tonnage brut de 8,263 tonnes, ce qui veut dire qu'il déplace encore un plus gros volume d'eau que le *Noronic*.

Au sujet de la situation du taux de transport des grains, sur les grands lacs et le haut Saint-Laurent, M. T.-R. Enderby, gérant général de la *Canada Steamship Lines*, a fait observer que la C. S. L. est en excellente posture pour faire face à la concurrence vu qu'elle possède les plus gros navires de transport des grains, qu'elle possède aussi ses éleveurs et qu'elle peut le transporter à 1 et 1½ sou meilleur marché que les compagnies ne possédant que de petits navires. Toutefois, il y a des limites, dit-il, les compagnies ne peuvent consentir indéfiniment des réductions. Le taux de transport actuel est entre 4 et 4½ sous le boisseau.

Le vicomte Duncannon

Le vicomte Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, est au nombre des passagers qui arriveront à Québec, en fin de semaine. On remarque aussi à bord du même navire, Mme Neville Flower, belle-soeur du comte de Bessborough.

Les goélettes arrivent trop tard

Boston, 22. — Deux goélettes canadiennes chargées de bois faisaient diligence hier pour arriver à un port américain avant que les nouveaux droits sur les bois importés du Canada fussent mis en vigueur. Malheureusement la *Vilda A* et la *Margery Austin*, n'ont pu atteindre Boston à temps. Les nouveaux droits sont de \$3.00 par mille pieds de bois au lieu de \$1.00 comme auparavant. On prévoit que ce nouveau droit deux fois plus élevé que le précédent portera atteinte

La navigation

Nouveaux taux d'assurance pour la baie d'Hudson

Ottawa, 22 — Le rapport du Comité impérial de la navigation signé par sir Halford MacKinder adressé à Ottawa au début de juin annonce une réduction de 20 p.c. dans les taux d'assurance sur les coques des navires entrant ou sortant de la baie d'Hudson entre le 10 août et le 30 septembre, à condition que ces navires soient munis d'un compas gyroscopique, ce qui est assez coûteux et qui ne se rencontre pas sur les vapeurs irréguliers, les seuls qui jusqu'à maintenant aient pénétré dans la baie d'Hudson.

Un autre point que le Comité impérial détermine est le suivant: la prime additionnelle sur la coque de 2 schellings par valeur de 100 livres sterling demeure la même en dépit de l'autre réduction de 20 p.c.

Le Comité a rejeté deux requêtes faites par le gouvernement du Canada, l'une demandant la prolongation de la saison de navigation de Churchill en Europe, ce qui aurait permis de réduire de moitié les taux d'assurance — et l'autre demandant la déclaration de taux sur la cargaison comme sur la coque même. Les deux requêtes ont été écartées, mais le gouvernement canadien ne s'en tient pas pour battu, et bien qu'il soit déjà reconnaissant au Comité impérial de navigation d'avoir abaissé de 20 p.c. les taux d'assurance sur les coques des navires munis de compas gyroscopiques, il est déjà revenu à la charge devant le Comité et il lui a adressé à Londres ses représentations. Déjà il a fait parvenir au Comité de nouvelles requêtes demandant à ce dernier de reprendre en considération la double question des taux d'assurance sur la coque et la cargaison et de la prolongation de la saison de navigation.

A l'heure présente la saison de navigation s'étend du 10 août au 30 septembre. Du 30 septembre au 7 octobre il faut payer 10 p.c. de plus en assurance et du 7 octobre à une date plus reculée encore, il faut payer 25 p.c.

Le Canal Welland et les gros navires de la C. S. L.

D'ici une quinzaine de jours les plus gros navires de la *Canada Steamship Lines* traverseront le canal Welland. Les premiers de ces navires à franchir le canal seront le *Glennegles*, qui mesure 582 pieds de longueur et 60 de largeur, le *Stadacona*, qui possède les mêmes dimensions, l'<

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Une cinquantaine de mille personnes forment le cortège funèbre, de la rue Craig à la basilique

La circulation a été interrompue pendant deux heures — Des voitures à incendie portaient les cercueils du chef Gauthier et des pompiers Henrichon, de Brienne et Hamelin, drapés de noir et de blanc — M. le chanoine Harbour a chanté le service — Emouvante oraison funèbre par S. E. Mgr Gauthier — Quelques noms

La ville de Montréal a fait d'importantes funérailles au directeur du service des incendies, le chef Raoul Gauthier, et aux trois pompiers: Louis DeBrienne, Lucien Hamelin et Paul Henrichon, morts dans la catastrophe du *Cymbeline*, aux chantiers maritimes de la *Canadian Vickers*, vendredi dernier.

Le cortège se composait d'une foule d'une cinquantaine de mille personnes sans compter toutes celles qui étaient sur les parcs, soit sur les trottoirs, dans les édifices, sur les toits ou dans des camions à l'arrêt dans les rues transversales.

Les premières voitures du cortège avaient atteint la basilique et il y avait encore des personnes qui attendaient pour prendre leur rang au poste No 20, rue Craig. Toute la circulation a dû être interrompue pendant près de deux heures dans les rues Craig, Bleury, Dorchester et d'autres rues voisines jusqu'à la basilique.

Un détachement de constables à cheval venait en tête du cortège suivi par une centaine de constables à pied. Venaient ensuite la fanfare de l'Institut Saint-Antoine, celle des pompiers, un groupe de 400 pompiers, une douzaine de fourgons remplis de couronnes de fleurs puis les voitures à incendie portant les quatre cercueils drapés de noir et de blanc.

Le conducteur de chaque voiture mortuaire sonnait à intervalles réguliers un coup de cloche pour rappeler le dernier appel. Sur les parcs, les curieux massés sur les trottoirs découvraient respectueusement pour rendre un ultime hommage à la mémoire de ces héros du devoir.

A l'arrivée du cortège à la Cathédrale, une foule compacte se pressait aux abords afin de voir défiler les cercueils. Un cordon de constables maintenait difficilement l'ordre pour empêcher les curieux d'envahir la nef réservée aux dignitaires et aux familles des défunts.

A la basilique
Le chanoine Harbour, curé de la cathédrale, a fait la levée des corps sur le portique de l'église. Les quatre cercueils, portés chacun par six pompiers, allèrent se ranger à la balustrade. Partout dans l'église, des constables maintenaient l'ordre et désignaient à chaque groupe sa place.

Le service a été célébré par M. le chanoine Harbour, curé de cathédrale, assisté par MM. les abbés Mitchell et Gadois, comme diacre et sous-diacre. S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, assistait au trône, accompagné de MM. les chanoines Adolphe Sylvestre, D. Binet et J.-A. Mousseau.

Pendant le service, la chorale sous la direction du maître de chapelle, M. Arthur Laurendeau, a chanté la messe de Pèrosi. M. Arthur Letondal touchait l'orgue.

Au choeur

Dans les stalles du choeur on remarquait Mgr Georges LePailleur, M. l'abbé Ernest Labelle, aumônier de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Ovide Brossas, de Saint-Jean, M. Charles Perras, P.S.S., MM. Belcourt et Longpré, P.S.S., les RR. PP. Edouard Laurin, C.S.C., curé de Saint-Laurent, Camille Drouin, C.S.C., et Adolphe Clément, C.S.C., M. l'abbé Jean-Louis Arbiq, le R. P. J.-B. Plouffe, M. l'abbé Henri Courtemanche, le R. P. Urbain Koval, O. M. Cap., MM. les abbés Jean Bobinas, Albert Moisan, de Ville Enard, A. Ethier et Georges Dufresne, vicaires à Sainte-Cunégonde, Léo Larivière, vicaire à Saint-Jean, M. Ernest Savigneau, P.S.S., MM. les abbés Armand Perrier, de l'Université de Montréal, Roger Raymond, vicaire à Saint-Arsène, les RR. PP. Vanier, S.J., préfet des études, et Joseph Carrière, S.J., recteur du collège Sainte-Marie, M. l'abbé J.-O. Bibeau, vicaire à Saint-Arsène, le R. F. Claude, F.E.C., MM. les abbés Onésime Lachapelle, J.-Henri Corbell, de Contrecoeur, M. O. Rolland, P.S.S., M. l'abbé P. Christin, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de LaSalle, M. Et. Blanchard, P.S.S., de Notre-Dame, MM. les abbés Lucien Lefebvre, vicaire à Saint-Arsène et Honoré Primeau, aumônier, de Saint-Henri, M. McShane, P.S.S., curé de Saint-Patrice, MM. les abbés Armand Nel et J. Polvin, le R. P. D. Lachance, C.S.S.R., MM. les abbés Oscar Gravel, Paul Archambault et Paul Contant; le R. P. Tharcisius Roucard, O.F.M., MM. les abbés Romain Chayer et Avila Naud, M. Théophile Costes, P.S.S., les RR. PP. A. Casavant, O.P., et J. Bonin, O.P., M. l'abbé J.-E. Binet, aumônier de Sainte-Jeanne-d'Arc, M. l'abbé René Pelletier, de Saint-Louis de Gonzague, M. Pierre Trudel, P.S.S., MM. les abbés E. Jones, de Saint-Antoine et W. Sullivan, M. Pelchat, P.S.S., M. Lorenzo Gélina, P.S.S. et plusieurs autres.

S. E. Mgr Gauthier

A la fin du service religieux, Son Excellence Mgr Gauthier a prononcé l'oraison funèbre des quatre victimes. Nous regrettons de ne pouvoir que donner un pâle résumé de son émouvante allocution. Les autorités de la Cité de Montréal, a dit Son Excellence, ont bien voulu compter sur notre collaboration — et elles ont raison — car lorsqu'elles font appel au clergé c'est de tout cœur que nous nous rendons à leur désir pour rendre un témoignage d'admiration et de reconnaissance à la mémoire de ces braves qui ont donné héroïquement leur vie dans l'accomplissement de leur devoir.

Parmi les victimes tombées au champ d'honneur, le chef Gauthier mérite la mention particulière due à son rang et à sa vaillance car s'il fut le premier à conduire ses hommes à l'assaut, il doit être le premier à recevoir l'expression de notre admiration et de notre reconnaissance.

Au deuil qui attriste la Cité de Montréal, le délégué apostolique s'associe et il a voulu le témoigner par un message de sympathie qu'il nous a adressé.

Il faut envelopper de nos souvenirs ceux qui sont morts et que nous avons aimés; il faut aussi un souvenir particulier pour le chef Gauthier qui a su nous donner un si bel exemple d'héroïsme dans l'accomplissement de son devoir périlleux et qui a succombé à la tâche.

Le regrette défunt était l'un de nos amis personnels. Plusieurs fois nous avions eu l'avantage de le voir à l'oeuvre et son courage inlassable nous avait émerveillé à chaque occasion. C'est un plaisir pour nous de déclarer qu'il était un catholique convaincu et les paroles qu'il a prononcées la veille de sa mort révèlent bien son caractère profondément religieux. Elles expriment sa pensée bien chrétienne.

La leçon qu'il a donnée en sacrifiant sa vie restera longtemps gravée dans nos mémoires et elle servira d'exemple.

En face de ce cercueil, les vivants trouveront utile de se dire que l'espérance chrétienne est une puissance, une force, pour supporter patiemment les multiples épreuves et les douleurs contre lesquelles on doit lutter à chaque jour, à chaque heure, à chaque minute de notre existence.

Les difficultés que nous traversons nous font lever les yeux au ciel et la foi saine, le sacrifice supporté avec résignation, la prière confiante nous procurent la paix de l'âme.

On peut mourir n'importe où, n'importe quand. Nous en avons aujourd'hui un exemple frappant. La leçon nous servira. Quel que soit le domaine où s'exerce notre activité, il faut accomplir notre devoir jusqu'à la mort.

Que ces morts glorieux entrent dans la paix sans honte et sans crainte, assurés que Dieu recevra leur âme dans sa paix éternelle.

Dans le cortège

Immédiatement après les quatre voitures portant les cercueils drapés de rouge venaient: le général Panet, représentant le gouverneur général du Canada, le maire de Montréal, Son Hon. Fernand Rivest, MM. Léon Trépanier, leader du conseil; Maurice Gahies, président de l'exécutif; J. A. A. DesRoches, L. Bell, Jos. Monette, Dr Demers, Tancrède Fortin, Schubert, Seigler, Caron, Dubreuil, Auger, Taillefer, Valiquette, Dr Lesage, Weldon, O'Connell, Lamarre, Vandelac, Dupré, Savard, Dupuis, Goyette, Filion, Deguire, Lalancette, Brien; Alfred Durand, représentant le gouvernement fédéral; Honoré Mercier, représentant le gouvernement provincial; J.-H. Rainville, président de la Commission du port, le lieutenant-colonel Thibet et M. Newman, membres de la commission du port, L. H. A. Archambault, secrétaire de la commission du port, T. W. Harvie, ingénieur en chef; A. Ferguson, Martin Peterson, Edmond Garneau, J. F. Symons, G. P. Dufour, R. J. Perchard, D. B. Carswell, directeur-gérant de la *Canadian Vickers*; M. Drury, directeur de la *Canadian Vickers*; le maire Hogg, de Westmount; les échevins B. Harrison, Armand Chabot, A. L. Robertson, P. E. Jarman, gérant général, J. W. Weldon, E. F. Bell, secrétaire-trésorier; Arthur Cardin, ancien ministre de la marine; Paul Mercier, député de Saint-Henri; Peter Heenan, Pierre Casgrain, Ernest Poulin, Anatole Planette, J. H. Dillon, Jos. Filion, J. Francoeur, Cohen, C. E. Galt, Dr Fauchon, le commissaire des incendies

M. Hoover propose de réduire de près d'un tiers les armements du monde entier

Le président des Etats-Unis vient de faire une déclaration aussi soudaine que sensationnelle

Washington, 22 (S.P.A.) — Dans une déclaration aussi soudaine que sensationnelle qu'il vient de faire à la Maison Blanche, le président Hoover propose une nouvelle formule qui réduirait de près d'un tiers les armements du monde entier.

Un groupe de journalistes réunis en toute hâte à la Maison Blanche ont entendu le président lire la déclaration où il dit que le moment est venu de prendre le boeuf par les cornes et d'adopter des réductions d'armements qui devraient épargner de \$10,000,000 à \$15,000,000,000 aux différents nations d'ici dix ans.

Voici quelques-unes des propositions du président Hoover: l'abolition complète des chars d'assaut, des gaz asphyxiants et de l'artillerie lourde mobile; une réduction d'un tiers dans l'effectif de toutes les armées de terre en sus de l'élément dit de police; l'abolition de tous les avions de bombardement et l'interdiction absolue des bombardements aériens; une réduction d'un tiers du nombre et du tonnage des cuirassés fixés par les traités; une réduction d'un quart du tonnage fixé par les traités pour les porte-avions, les croiseurs et les contre-torpilleurs et une réduction d'un tiers du tonnage fixé pour les sous-marins avec cette stipulation qu'aucune nation ne devra posséder plus de 35,000 tonnes de sous-marins.

La proposition radicale de M. Hoover a été déposée sur la table à la conférence de Genève ce matin en même temps qu'il faisait cette déclaration à une douzaine de journalistes réunis dans son bureau. On a appris dans les milieux officiels que cette proposition a l'appui du secrétaire d'Etat, M. Stimson, du secrétaire de la guerre, M. Patrick J. Hurley, du secrétaire de la marine, M. Charles F. Adams, du chef d'état-major de l'armée, du chef des opérations navales et de tous les délégués des Etats-Unis à la conférence de Genève.

Principes

Voici les principes sur lesquels le président a déclaré s'appuyer pour proposer cette réduction générale des armements:

- 1.— Le pacte Briand-Kellogg, que tous les pays ont signé, ne saurait vouloir dire qu'une chose et c'est que les nations du monde ont consenti à ne plus se servir de leurs armements sinon pour se défendre.
- 2.— La réduction ne doit pas s'effectuer seulement par des réductions proprement dites, mais par l'augmentation de la puissance défensive qui correspond à la diminution de la puissance offensive.
- 3.— Les nations du monde ont

augmenté leurs armements selon leurs relations mutuelles et l'on doit tenir compte de cette réalité dans la réduction des armements.

4.— Les réductions doivent être réelles et avoir pour effet de soulager les nations d'une partie de leur fardeau économique.

5.— La réduction des armements présente trois problèmes, celui des armées de terre, des flottes sur mer et des forces aériennes, mais ces problèmes sont tellement connexes qu'aucun de ces problèmes ne saurait être étudié séparément.

Le président a fait une pause significative après avoir donné lecture de cette partie de sa déclaration, puis il a ajouté:

"En m'appuyant sur ces principes, je propose que les armements de toutes les nations du monde soient réduits de près d'un tiers."

La France déclare le projet inacceptable
Lausanne, 22 (S.P.A.) — M. Joseph Paul-Boncour, ministre de la guerre, a déclaré que le projet de désarmement Hoover est "tout à fait inacceptable" et que la "France soulève de nouveau la question de sécurité".

Un problème gigantesque

La France serait prête à renoncer à environ un tiers des réparations allemandes et à accorder à l'Allemagne un moratoire de cinq ans sur les deux autres tiers — Nombreuses entrevues à huis clos — L'attitude des divers pays

Lausanne, 22 (S. P. C.). — Les événements se déroulent rapidement aux ententes. Tout cela se passe à huis clos. Il apparaît des informations qu'on a pu obtenir que la conférence est aux prises avec un gigantesque problème.

Il paraît que la France est prête à renoncer à environ un tiers des réparations allemandes et à accorder à l'Allemagne un moratoire de cinq ans sur les deux autres tiers, que garantirait des obligations ferroviaires dont les intérêts ne seraient payables qu'à l'expiration du moratoire.

Le premier ministre Herriot dit que la conférence progresse d'une manière tout à fait acceptable. Mais il suffit de se remémorer l'attitude prise par les délégations britannique et allemande pour conclure qu'aucune entente immédiate n'est en perspective. La Grande-Bretagne veut la renonciation totale aux réparations. Les Allemands, qui affirment n'être pas du tout en mesure de payer présentement, seraient prêts à offrir, comme concession, de relâcher leur emprise sur le change étranger. D'autre part, les Etats-Unis paraissent exiger la solution du problème du désarmement comme préliminaire à la discussion de la question des dettes de guerre — bien que Washington ait affirmé que les délégués des Etats-Unis à la conférence de Genève n'ont pas encore parlé des dettes de guerre.

La déclaration Hoover

La convocation de l'assemblée plénière reste indéterminée. Ce qui intéresse les délégués, aujourd'hui, c'est la nouvelle que le président Hoover doit faire une déclaration relative au désarmement. Vraisemblablement cette déclaration réagira sur la conférence des réparations et des dettes de guerre.

Proposition allemande

On apprend de bonne source que le baron von Neurath, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a soumis au premier ministre MacDonald, président de la conférence, un mémoire proposant une entente économique consultative de cinq ans entre les 18 pays représentés à la conférence. Par cette entente, chacun des 18 pays s'engagerait à consulter les autres signataires avant de prendre quelque mesure susceptible de nuire à leur commerce. En somme, cette entente ressemble à celle que vient de conclure la Belgique, le Luxembourg et la Hollande, sauf qu'il n'y aurait pas de réduction annuelle des tarifs douaniers.

Ordre aux troupes hitlériennes

Berlin, 22 (S. P. A.). — Selon le journal communiste *Rote Fahne*, les troupes hitlériennes ont reçu l'ordre de se rendre armées à leurs quartiers généraux, au cours des 24 prochaines heures.

Hier soir, les communistes, les hitlériens et les gendarmes se sont battus dans plusieurs villes. A Berlin, un jeune hitlérien a été tué d'un coup de feu. Un autre a été blessé mortellement d'un coup de poignard à Essen. Il y a de nombreux blessés.

S. E. Mgr Lapierre chez les E. C. F.

Le 19 juin il y a eu, à la paroisse Saint-Joseph, une belle promesse d'Eclaireurs présidée par Son Ex. Mgr Lapierre.

M. l'abbé Alarie, curé de la paroisse, présente d'abord les "Eclaireurs" à Monseigneur, puis le chef-éclaireur, M. G. Morel, offre à Monseigneur les félicitations de la Fédération, à l'occasion de sa récente nomination au vicariat apostolique de Szepienka.

Après une courte adresse, les Assistants de la troupe Saint-Joseph remettent un cadeau à Mgr Lapierre. Le commissaire Philippe Morel organise alors une soirée scout: jeux, feu de camp, etc.

Puis, on distribue des insignes aux bienfaiteurs de la troupe: MM. Sénécal, Sabourin, Fournier, Monseigneur bénit ensuite la cloche de la troupe, et c'est la promesse des nouveaux éclaireurs. Pour clore l'assemblée, Monseigneur adresse la parole: "L'Eclaireur est généreux, il doit suivre l'exemple du Christ, le premier Eclaireur. Il doit aimer sa religion, sa patrie, son prochain."

"Nord-Sud", de Léo-Paul Desrosiers

EST EN VENTE AU DEVOIR, A \$1.00 L'EXEMPLAIRE

Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce beau roman canadien que la critique accueille avec des louanges unanimes. Jean-Bérard, Pierre Daviault, Antonin Proulx, Francoeur, Valdomiro, Louis Dantin, tous confessaient pour ce nouveau livre une admiration presque sans réserve.

Empruntez-vous de l'acheter et de reconnaître avec votre encouragement matériel le mérite de l'auteur. Service de librairie du *Devoir*.

Le cardinal Lauri inaugure le congrès eucharistique de Dublin

Dix cardinaux participent à la procession — Mgr Byrne prononce la première allocution — Les pèlerins canadiens assisteront à une messe à l'église St. Kevin, demain matin — Un sermon de Mgr Deschamps

DUBLIN, 22. (S.P.C.) — Seulement quelque 2,400 des centaines de milliers de fidèles qui participent au congrès eucharistique ont pu avoir des places dans la cathédrale et assister à la cérémonie inaugurale, célébrée par le cardinal-légat Lauri, aujourd'hui. Mais en un sens, toute la ville s'est transformée en cathédrale, pour cette cérémonie. En effet, des haut-parleurs ont fait entendre les paroles et la musique de l'office à d'immenses foules rassemblées dans les rues conduisant à l'église. Ces foules se composaient de pèlerins de 25 pays.

Outre le cardinal-légat, 10 cardinaux, ainsi que Mgr Heylen, évêque de Namur, président du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, participaient à la procession.

L'archevêque de Dublin, Mgr Byrne, a prononcé la première allocution. Mgr Heylen, puis le cardinal-légat ont parlé ensuite.

La nuit prochaine, une messe pontificale sera célébrée à la cathédrale. A 10 heures demain matin, les pèlerins canadiens assisteront à une messe à l'église St. Kevin. Mgr O'Donnell, archevêque de Halifax, célébrera cette messe. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, et M. l'abbé Treacy, de Toronto, donneront des sermons. Les assistants de Mgr O'Donnell seront: MM. les abbés A. Pelletier, W. Breen, L.-P. Lowry, J. J. O'Gorman, V. G. McFadden, G. R. Quinlan et J. E. Ronan. Au cours de la journée, M. l'abbé M. Cline, de Toronto, donnera une conférence au groupe canadien. Le cardinal Hayes, archevêque de New-York, est arrivé aujourd'hui.

M. Taschereau est réticent

Au sujet de la coupe de traitement des fonctionnaires, du déficit budgétaire et des nouvelles taxes — Il attend des chiffres officiels

Québec, 22. (D.N.C.) — Interrogé ce matin relativement aux rumeurs annonçant une coupe dans le salaire des employés civils, un léger déficit pour l'année fiscale qui va se terminer et de nouvelles taxes, rumeurs auxquelles la *Gazette* de Montréal faisait écho ce matin, M. Alexandre Taschereau a déclaré qu'il est encore trop tôt pour faire des pronostics sur le budget.

Le premier ministre a ajouté que la question du salaire des employés civils n'a pas encore été considérée.

Le journal anglais de la métropole prétendait que le gouvernement allait demander aux employés civils de renoncer à l'augmentation statutaire annuelle. Le trésorier provincial n'est pas en état d'annoncer actuellement quel sera le résultat de l'année fiscale et ce n'est pas avant le début de juillet qu'il pourra le faire.

Comme on le voit, M. Taschereau a été plutôt discret. Il attend les chiffres officiels et définitifs pour se prononcer.

Dans Maisonneuve

LES ASSEMBLÉES DE CE SOIR

M. Jean Fautoux, candidat conservateur à l'élection complémentaire de Maisonneuve, tiendra une grande assemblée ce soir, pour les élections.

Cette assemblée aura lieu à l'école Chémery de Maisonneuve, coin de la rue LaFontaine et du boulevard Morgan.

Les orateurs seront MM. Alfred Durand, ministre de la marine; Jean Fautoux, Charles Bourgeois, député des Trois-Rivières; Mmes Henry Joseph, Amédée Trudeau et Mlle Marguerite Bourgeois, fille de M. Charles Bourgeois.

M. Joseph Jean, candidat libéral dans Maisonneuve, tient cet après-midi, à deux heures et demie, une assemblée pour les dames, à la salle Malo, sur la troisième avenue, Rosemont. Les principaux orateurs sont Mme Pierre Casgrain, Mlle Boyer et le candidat.

M. Jean tiendra deux assemblées ce soir, une à l'école Boucher de la Bruère, Longue-Pointe, et l'autre à Saint-François-Solano, angle de la 17ème avenue et de la rue Dandurand. M. Cardin parlera à la Longue-Pointe et M. C.-J. Arcand, à Rosemont.

Demain soir, il y aura grande assemblée au marché de Maisonneuve. M. Ernest Lapointe sera le matin commissaire d'école pour remplacer feu le commandeur Picard décédé subitement la semaine dernière.

Cette nomination a été faite ce matin par le Conseil des ministres.

Missionnaire assassiné

Peiping, Chine, 22 (S. P. A.). — On mande que des soldats japonais ont assassiné un missionnaire catholique allemand, le R. P. Rapp, dans la région de Chientao. Le consul général d'Allemagne à Moukden a été chargé d'enquêter sur l'affaire.

Une réponse à M. de Valera

On croit que le cabinet britannique la prépare — La question du paiement des annuités foncières et celle de l'abrogation du serment d'allégeance

Londres, 22. (S. P. C.) — On croit que c'est pour travailler à la rédaction d'une réponse à la dernière note du président de l'Etat libre d'Irlande, M. Eamon de Valera, que le cabinet britannique s'est réuni aujourd'hui. Cette note déclarait que l'Etat libre soumettrait la question du paiement des annuités sur les terres, non pas à un tribunal international, La note ne faisait pas allusion à la principale cause des difficultés entre la Grande-Bretagne et l'Etat libre: l'abolition par le gouvernement de l'Etat libre du serment d'allégeance au Roi.

Les spécialistes de la politique ne croient pas que la note anglaise spécifie quelles mesures le gouvernement britannique entend prendre pour faire triompher la thèse que l'abolition du serment d'allégeance et le refus de payer les annuités sur les terres constituent une violation directe du traité anglo-irlandais.

Un fait qui montre que les députés aux Communes sont disposés à prendre une attitude plus vigoureuse sur la question irlandaise, c'est la résolution adoptée par le comité parlementaire conservateur de l'agriculture qui demande au gouvernement d'acheter tous les chevaux requis pour l'armée dans les limites du Royaume-Uni. Une forte partie des chevaux de l'armée ont été achetés en Irlande en ces dernières années.

Le prochain versement des annuités sur les terres, un versement semi-annuel qui s'élève à 1,500,000 livres sterling, devrait être payé à la fin de juin et il n'y a rien qui permette de croire que le gouvernement de l'Etat libre fera remise de l'argent aux membres de la commission nationale des dettes de la Grande-Bretagne qui sont chargés de percevoir ces annuités pour le compte des détenteurs de l'"Irish Land Stock".

Un moratoire

Comme question de fait, Londres vient d'apprendre que le gouvernement républicain a décidé de mettre fin aux procédures contre les agriculteurs qui sont en retard dans le paiement de leurs annuités dans tous les cas où la commission des terres jugera que ces arriérés sont attribuables à des circonstances indépendantes de la volonté des agriculteurs. Le gouvernement républicain a aussi l'intention d'accorder une année de grâce pour la perception des arriérés et de créer un système d'amortissement de ces annuités.

Directeur des élèves à Valleyfield

Valleyfield, 22 — M. l'abbé Lucien-Elric Bélanger vient d'être nommé directeur des élèves au séminaire de Valleyfield. Cette nouvelle a été annoncée à l'occasion de la fin de l'année scolaire.

M. l'abbé Bélanger a étudié à Rome où il a obtenu son doctorat en philosophie et il a séjourné aussi à Paris où il a fait des études spéciales en littérature.

Ancien député yougoslave assassiné

Nish, 22 (S.P.A.) — Vasa Popovich, ancien député au Parlement de Yougoslavie, a été assassiné.

Ecole normale

Jacques-Cartier

Trente-huit diplômés d'enseignement dont 23 au cours supérieur et 15 au cours élémentaire

L'Ecole Normale Jacques-Cartier a distribué hier, à sa collation des grades qui eut lieu dans la salle de musique, trente-huit diplômés d'enseignement, dont 23 au cours supérieur et 15 au cours élémentaire. La cérémonie a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. Vincent Dupuis, député à la Chambre des Communes.

Voici la liste officielle des diplômés:

Cours supérieur

Diplômés en français et en anglais, avec distinction: MM. Omer Boucher, Montréal; Bernard Laroche, Verchères; Clément Paradis, Montréal; Léo Clément, Joliette. Diplômés en français et en anglais: MM. Eloi Gendron, Montréal; Jules Bastien, l'Annonciation; Gérard Tremblay, Montréal; Martin Desjardins, Ste-Thérèse; Lucien Bilo-deau, Montréal; Conrad Fournier, Saint-Hermas; Georges Lemieux, Montréal; René Pommier, Montréal. Bacheliers: MM. Gustave Côté, Jean-Marie Massé, Thomas Desautels, Paul Desautels, Paul-Emile Lusignan, Elie Lanouette, tous bacheliers en arts et habitant Montréal.

Diplômés en français: MM. Roger Collette, Montréal; Paul Cardinal, St-Philippe; Léo-Paul Demers, St-Philippe.

Reprise d'examen: Roger Fortin (1928-29); Roch Rouleau (1930-31).

Cours élémentaire

Diplômes français et anglais avec distinction: MM. Léo Pallin, Montréal; Joseph Vézina, Montréal; Benoît Bussières, Verchères; Paul Legros, Montréal.

Diplômes français et anglais: MM. Jean St-Martin, Montréal; Joseph Prescott, St-Charles de Mandeville; Roland McNeill, Montréal; Armand Pelletier, Sainte-Perpette; Georges Denis, Les Cèdres; Georges-Etienne Hérou, Lavaltrie; Roger Dupont, Montréal; Fernand Latour, Lavaltrie.

Diplômes français: MM. Sylvio Robitaille, Lavaltrie; Guy Geoffrion, Verchères.

Fermera-t-on la forêt?

Québec, 22 (D.N.C.). — La forêt sera-t-elle fermée à tous pour quelques semaines? C'est la question qu'on se pose actuellement depuis que les autorités du ministère des terres songent à prendre cette mesure pour éteindre les feux dont la persistance devient étonnante.

Les officiers sont en effet d'avis que le ministre devra refuser tout permis de circuler en forêt jusqu'à ce que l'on prenne le contrôle absolu des incendies. M. Mercier a récemment laissé entendre qu'il faudrait peut-être en venir là afin que les gardes-feux n'aient pas à combattre le feu et à surveiller en même temps les allées et venues de ceux qui se promènent dans la forêt.

De Port-Saïd à Suez

S. E. Mgr Ange-Marie Hiral, vicaire apostolique du Canal de Suez, prononcera à 8 h. à la salle Saint-Sulpice ce soir une conférence intitulée: "De Port-Saïd à Suez". La conférence sera accompagnée de projections. Le programme musical comprendra les pièces et artistes suivants:

1. Piano à quatre mains: Duo de Fauvelles, A. D'Haenens — Mlle Antoinette et Cécile Barrette. 2. Conférence: 1ère partie, 3. Chant: "Bois de lent ouhl". Haendel — Mlle Anita Gauthier. 4. Conférence: 2ème partie. 5. Chant: Vieille chanson harmonisée par Lucien de Flagny — Mlle Anita Gauthier. 6. Conférence: 3ème partie. 7. Piano à quatre mains: Danse espagnole, Moszkowski — A. C. Barrette. Entrée libre.

Protonotaires de Beauharnois

Québec, 22 (D.N.C.). — Les nominations suivantes ont été faites par le conseil exécutif et sanctionnées par le lieutenant-gouverneur Carroll: MM. Joseph G. Ostiguy, avocat de Valleyfield, et Y. Raymond Lapointe, deviennent protonotaires conjoints du district de Beauharnois pour remplacer M. S. Brodeur, décédé.

Au Collège Ste-Marie

Les bacheliers et les gagnants de prix spéciaux

Sous la présidence du R. P. Joseph Carrière, S.J., recteur du collège Sainte-Marie, la distribution des prix de cette institution a eu lieu, à 9 h. 30, hier matin dans la salle académique et s'est terminée par le Salut solennel du Très Saint Sacrement et le chant du Te Deum au Gesù.

On trouvera ici la liste des bacheliers et arts diplômés de l'Université de Montréal et celle des prix spéciaux:

Les vingt-neuf bacheliers sont: MM. Alphonse Aubry, René Beaupré, André Boisvert, Gabriel Brière, summa cum laude; Jacques Carrière, Gérard Casgrain, Clément Charest, cum laude; Roger Charland, summa cum laude; Georges-Emile Cloutier, cum laude; Pierre Dagenais, Alfred Dansereau, Jean Denis, Guy Desautels, Fernand Drouin, Philippe Ferland, cum laude; Alban Flaminiau, summa cum laude; Jean-Paul Foisy, Antonio Gagnon, Gustave Gauvreau, cum laude; Gilles Lapierre, Bernard LeBel cum laude; Pierre Mauffette, René Monette, Marcel Painchaud, Jean Perrin, Georges-Aimé Phaneuf, cum laude; Louis Pilon, Gérard Plante, summa cum laude; Gaston Sainte-Marie.

Prix spéciaux

Instruction religieuse. — Philosophie, prix spécial, gracieusement offert par S. E. Mgr Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, au premier en instruction religieuse, Paul L'Allier; rhétorique, médaille de bronze, offerte par M. Henry-George Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Willie Lalonde; belles-lettres, prix spécial de cinq piastres en or offert par M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, président de l'Association des Anciens Elèves, Louis-Bernard Raymond; versification, prix spécial de cinq piastres en or offert par M. Emery Beaulieu, professeur à l'Université de Montréal, bachelier du Barreau de Montréal, Charles-Edouard Campeau; méthode (section A), prix spécial offert par les Chevaliers de Colomb, Roger Pélipin; Méthode (section B), prix spécial offert par la librairie Beauchemin, Maurice Pilon; syntaxe (section A), prix spécial, Roland Auger; syntaxe (section B), prix spécial, Pierre-Emile Gauthier; éléments latins (section A), prix spécial, Roland Lefebvre; éléments latins (section B), prix spécial, Henri-Paul Martin; élément français, premier prix, Donat Dugas.

Le 24 juin à St-François-Solano

La section Saint-François-Solano célébrera cette année notre fête nationale d'une manière religieuse et patriotique.

Le matin à 8 heures, il y aura dans l'église paroissiale, messe solennelle avec bénédiction et distribution d'un pain bénit. Dans l'après-midi aura lieu la parade traditionnelle. Le ralliement se fera en face de l'église à midi et 45 min.

Les citoyens sont invités à décorer leur demeure. Tous se feront un honneur et un devoir d'assister à la messe et de prendre part à la procession.

Assemblée de M. Fautaux

Ce soir, M. Jean Fautaux tiendra une assemblée à Saint-Marie, dans la salle de la chapelle, angle des rues Beaubien et 1ère avenue; il tiendra également une assemblée dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney, dans la salle du sous-bassement de l'église, 25ème avenue, près Beaubien.

Une grande assemblée féminine est convoquée pour ce soir, à 8 h. 30, dans la salle de l'école Chomède, angle des rues Lafontaine et boulevard Morgan.

Les orateurs seront: MM. Alfred Durand, ministre de la marine; M. Jean Fautaux, candidat ministériel; Mme Trudeau, Mme Henry Joseph, MM. R. L. Calder, c.r., J.-J. Penverne et autres.

Association des entrepreneurs électriciens

L'assemblée générale mensuelle de l'Association aura lieu lundi prochain, le 27 juin courant, à 8 heures du soir, à la salle ordinaire des réunions, 1079 rue de Berri. Un programme abstrait d'un intérêt spécial terminera la soirée. Tous les électriciens sont cordialement invités.

La conférence

économique

Mémoire d'un comité impérial sur l'industrie dans l'Empire

Ottawa, 22. — Le comité économique impérial, créé en mars 1925, vient de publier son 21e rapport, contenant 25 pages et portant sur les points les plus importants qui seront traités à Ottawa le mois prochain. Le rapport demande également que les gouvernements coopèrent entre eux le plus possible aussi bien dans le domaine politique que dans l'économie.

Les conclusions du rapport sont intéressantes et peuvent se résumer aux huit points suivants:

1) L'époque actuelle est favorable pour entreprendre un effort suivi en vue de développer une coopération aussi grande que possible entre les différents industries de l'Empire.

2) Il est indispensable de comprendre sous le nom de coopération le mouvement qui sera entrepris pour faire face aux changements dans la situation et dans les conditions générales de l'industrie dans les diverses parties de l'Empire.

3) Il est nécessaire d'arriver par des accords à une véritable coopération entre les industries semblables ou similaires dans l'Empire.

4) Les accords doivent être faits en vue de faciliter les changements qui peuvent devenir nécessaires, c'est-à-dire le développement des pays moins industrialisés et la spécialisation plus grande dans les pays où l'industrie est déjà avancée.

5) Les accords sur les bases plus haut citées ne peuvent manquer d'être des plus utiles par la grande stabilité qu'ils apporteront au capital et au travail et par la régularisation de l'industrialisation et de la spécialisation.

6) Il n'est pas recommandé d'avoir recours à des tarifs protecteurs élevés, ces derniers ne pouvant que rendre les accords inefficaces.

7) En principe les accords multilatéraux sont préférables, mais dans la pratique, les accords bilatéraux sont les plus profitables.

8) La continuité est indispensable à la réussite de la coopération industrielle.

Dimanche prochain à Val-David

Val-David, 22. — Dimanche prochain, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, il y aura grand-messe solennelle avec sermon, et fête champêtre ensuite avec discours par MM. Athanas David, Louis Parent, Claude Prévost, Yves LeRoux et autres. Il y aura aussi des divertissements.

Ces fêtes seront sous le patronage de M. le curé Monty.

Dix jours dans le golfe

A BORD DU "NEW-NORTHLAND"

La compagnie de navigation Clarke, qui est propriétaire du "New-Northland", navire de plaisance à bord duquel les voyageurs de l'Université de Montréal feront une croisière de dix jours dans le golfe Saint-Laurent, vient d'annoncer qu'elle réduit le prix des passages de Montréal à \$95.00 et de Québec à \$87.00.

La compagnie, en plus, annonce que les instituteurs et les institutrices jouiront d'une réduction de 10 p.c. spéciale dans le prix de leur passage.

Ces deux nouvelles ont produit un excellent effet sur le public et depuis quelques jours, M. Damien Jahnin, assistant-secrétaire de l'Université, M. S. Wharton, gérant général de la compagnie Clarke, et le Service des Voyages du "Devoir" ont reçu de nombreuses demandes de renseignements ainsi que plusieurs nouvelles inscriptions. Le nombre des voyageurs inscrits se chiffre par plusieurs dizaines à l'heure présente et au cours des derniers jours, on prévoit que ce nombre sera triplé. Beaucoup doivent attendre souvent à la dernière minute pour arrêter les dates de leurs vacances et ainsi il arrive que les inscriptions sont très nombreuses au cours des derniers jours.

Il ne reste plus maintenant que six jours avant le départ du "New-Northland" pour le golfe. Le départ est fixé au 28 juin à 8 heures du soir. Le retour aura lieu le 8 juillet au milieu de l'avant-midi.

L'an dernier, plusieurs instituteurs et institutrices ont fait le voyage et en sont revenus enchantés. Afin d'encourager cette classe dont les vacances s'ouvrent quelques jours avant le départ du "New-Northland", la compagnie a décidé

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, le 22 juin

— A 6 h. 15, le programme de l'Union catholique des cultivateurs comprendra une causerie au poste CKAC par M. Albert Rioux, cultivateur, de Sayabec (Matapédia), et vice-président de l'U.C.C., sur le retour à la terre.

— A 9 h., même poste, programme de Radio-Théâtre. La troupe régulière dirigée par M. Henri Le-tondal présentera un extrait d'une des pièces d'Henri Gheon. M. Henri Dombrowski, professeur de littérature française à l'Université de Montréal, commentera l'extrait de la pièce et fera une appréciation du théâtre de Gheon.

Ludger Duvernay

— De 9 heures 45 à 10 heures du soir, émission par le poste CKAC, organisée sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par le comité de la Pensée française.

Causerie par Me Ernest Tétreau, C.R., membre de la Société historique de Montréal. Sujet: Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

— Au poste WABC, à 10 h. 30, Howard Barlow offrira comme programme musical les pièces suivantes: Ouverture de Gwendolyn, de Chabrier; Allegretto de la première symphonie de Brahms; Suite bergamasque, de Debussy, comprenant le Prélude et le Clair de lune; Valse du comte de Luxembourg, de Lehar.

Judi, le 23 juin

— A 8 h., poste WEA, Sophie Tucker, chanteuse de genre, chantera accompagnée par l'orchestre que dirige Rudy Vallée.

— Howard Barlow présentera à 10 h. 30 les pièces suivantes qu'exécuteront ses musiciens: Prélude de Cavalleria Rusticana, de Mascagni; Un poco triste, de Suk; Etioile du soir, de Wagner. Cette dernière pièce sera exécutée par Ossip Giskin, violoncelliste.

Vendredi, le 24 juin

— Au milieu de l'après-midi, description au poste CKAC des chars historiques et allégoriques de la Société Saint-Jean-Baptiste.

— A 9 h., poste WABC, programme musical avec les concours des artistes suivants: Zinaida Nicolina, soprano tzigane russe; Thelma Kessler, soprano; quatuor à voix d'hommes. Orchestre sous la direction de Nat. Shilkret.

— A 9 h. 30, poste WABC, Tito Guizar, ténor mexicain, sera l'artiste principal. Léon Belasco dirigera l'orchestre.

— Howard Barlow offrira les pièces suivantes à 10 h. 30 au poste WABC: Ouverture de Così fan tutti, de Mozart; Valse de Naïla, de Delibes; Canzonetta, de Godard; Adagio de la première symphonie, de Brahms.

Postes locaux

MERCREDI, LE 22 JUIN
CKAC
4.30 Clôture de la Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Concert du Ritz.
5.30 Danse populaire.
5.45 Nouvelles. Température, sommaire des émissions de la soirée.
6.00 Rapport des marchés.
6.15 Union catholique des cultivateurs.
6.30 Disques.
6.45 La Cantoria.
7.45 Le Manoir Ste-Marguerite.
8.00 Orchestre d'un paquebot de la ligne Anchor.
8.30 Musique et chant.
8.45 Concert du Ritz.
9.00 Radio-Théâtre, Henri Gheon.
9.30 Concert du Ritz.
9.45 La Pensée française.
10.00 Musique de danse.
10.30 Quatuor de violoncelle.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Récital d'orgue.

cette année de consentir une réduction spéciale de 10 p. c. du prix régulier du billet.

A l'Université on compte que nombreux seront ceux qui profiteront de nouveau cette année de l'avantage que leur offre l'Université de faire un beau voyage dans le bas du fleuve et dans le golfe et d'admirer cette partie du Canada qui fut le berceau de la colonie naissante.

CFCF
3.00 Disques.
4.00 Orchestre Merrigan.
4.30 Bridge, NBC.
4.45 Disques.
5.00 Disques.
5.30 Orchestre Meerte.
7.45 Orchestre du Château Laurier.
8.30 Orchestre de danse.
9.00 Studio.
9.30 Musique et chant.
10.00 Studio.
10.45 Programme dramatique, NBC.
11.30 Voice of Radio Digest, NBC.
11.15 Orgue.
11.30 Fermeture.

JEUDI, 23 JUIN

CKAC
7.45 Le réveil.
8.00 L'heure du déjeuner, C.B.S.
9.00 Disques.
9.15 Libre.
9.30 Mélodies populaires.
10.00 Bonjour Madame, et Jovette Bernier.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
10.45 La bonne chanson française.
11.00 Causerie sur la pêche et la chasse.
11.30 Causerie anglaise sur le bien-être de l'enfance.
11.45 Extraits d'opéra.
12.00 M. Albert Marier, baryton, et M. Allan MacIver, pianiste.
12.30 Bourses de Montréal et de N.-York.
12.45 Le capit. H. T. Dickinson, organiste.
1.00 L'ouverture de concert du Royal York de Toronto.
1.30 Programme musical d'Atlantic City, CBS.
2.00 Chansons de tante Jemima, CBS.
2.45 Fantaisies instrumentales.
3.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
3.30 Numéros de danses populaires.
4.00 Causerie sur la pêche et la chasse.
5.55 Dernières nouvelles. Température.
6.00 La ligue David des jeunes amateurs.
6.15 Disques.
7.30 Orchestre.
8.00 Le Conservatoire de musique.
8.30 Concert du Ritz-Carlton.
9.00 La musique des Grenadier Guards.
10.00 Les Montagnards.
10.30 Orchestre Charles Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11.00 Nouvelles.
11.15 Orgue.

CFCF

8.30 Chierio, NBC.
9.00 Refrains favoris.
10.15 Disques.
11.00 Fantaisie.
11.45 Hugo Mariani, NBC.
12.00 Quatuor de chant, NBC.
12.15 Disques.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.15 Fantaisie.
1.30 Déjeuner en musique.
2.00 Disques et soit de chant.
4.30 Orch. Dornberger.
5.00 Disques.
7.00 Orchestre Meerte.
7.45 Orch. Fogg et Jack van der Straeten, ténor.
8.00 Rudy Vallée, NBC.
9.30 Sherlock Holmes, NBC.
10.00 Concert.
10.30 Orchestre.
11.00 Sus Columbo, NBC.
11.15 Orgue.

VENDREDI, 24 JUIN

CKAC
7.45 Le Réveil.
8.00 L'heure du déjeuner.
9.00 Disques.
9.30 Libre.
10.00 Mélodies populaires.
10.30 Température. Cotes de la Bourse.
11.45 Musique militaire.
11.00 Poèmes symphoniques.
12.30 Le bien-être des enfants.
11.45 La bonne chanson française.
12.00 Le trio de concert.
12.30 Cotes de la Bourse.
12.45 Récital d'orgue.
1.00 Concert du Royal York.
3.00 Parade de la St-Jean-Baptiste.
4.00 L'heure de la Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Concert du Ritz.
5.30 Numéros de danses populaires.
6.45 Nouvelles. Température. Sommaire.
6.00 Libre.
6.15 L'orchestre de l'hôtel Bouillon, Beauharnois.
6.30 Disques variés.
7.30 Danse du Windsor.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Concert du Ritz-Carlton.
9.15 Partie de croasse: Tecumseh vs Canadiens.
10.00 Les Chanteurs du Saguenay.
10.30 Danse du Royal York.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Nouvelles au Nord.

CFCF

8.30 Chierio, NBC.
9.00 Quatuor mixte, NBC.
9.15 Refrains favoris.
9.45 Orgue.
10.00 Heure des dames.
10.30 Disques.
11.00 Programme S.O.S.
11.15 Fantaisie.
12.00 Disques.
12.45 Danse.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.30 Orchestre Spencer.
2.00 Disques variés.
7.00 Orchestre Meerte.
7.15 Disques.
7.45 Orch. du Château Laurier.
8.00 Orchestre et chante NBC.
8.15 Ligue antiallée.
9.30 Studio.
10.00 Orchestre Dornberger.
11.00 Orchestre Columbo NBC.
11.15 Organiste.
11.30 Charles Dornberger.

Record de traversée de l'Empress

Cherbourg, 22 — L'Empress of Britain a fait la traversée de la Pointe-au-Père à Cherbourg en 4 jours, 7 heures et 58 minutes, soit une heure de moins que d'habitude.

AUBAINE à TORONTO

de MONTREAL ALLER ET RETOUR \$5 VENDREDI, LE 24 JUIN

Rendez-vous aussi aux

CHUTES NIAGARA

par bateau sur le lac Ontario et la rivière Niagara

\$1.50 aller et retour, de Toronto

Heure Solaire

Dép. Montréal, gare Windsor... 5.15 p.m. et 9.30 p.m. ven. 24 juin

Arr. Toronto, gare Union... 12.50 a.m. 6.00 a.m. sam. 25

Heure Solaire

Dép. Toronto, gare Union... 4.00 p.m. ou 10.30 p.m. dim. 26 juin

Arr. Montréal, gare Windsor... 11.30 p.m. 7.20 a.m. lundi 27

a dim. 26 juin. Arrêts à Westmount, Montréal Ouest, Leaside et à Don, à l'aller et au retour.

À L'ALLER, billets valables sur les trains spéciaux seulement, mais AU RETOUR, sur les trains réguliers (à l'exception du No. 38 quittant Toronto à 3.30 p.m.) samedi et dimanche.

À Toronto, LOGEZ AU ROYAL YORK

Tarifs des plus bas pour les excursionnistes.

AUSI TARIFS RÉDUITS AU HOTELS DES CHUTES NIAGARA, ONT.

VOITURES DE PREMIÈRE CLASSE SEULEMENT

AUCUN BAGAGE ENREGISTRÉ.

ENFANTS DE 5 ANS ET AU-DESSUS DE 12 ANS, MOITIÉ PRIX.

Renseignements supplémentaires, billets, etc., à toutes les agences de billets: 201 ouest, rue St-Jacques, —édifice Dominion Square, gare Windsor, Viger, Avenue du Parc, Westmount et Montréal Ouest.

PACIFIQUE CANADIEN

POUR VOTRE BIEN-ETRE

PRENEZ UN DEJEUNER AU

SHREDDED WHEAT

Il vous offre nourriture et masse sous une forme digestible et agréable.

Fait au Canada avec du blé canadien

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Croisières

DANS LE

Golfe St-Laurent et l'Atlantique

Prix d'une modicité inconnue jusqu'ici — Payable en dollars canadiens. S'inscrire tôt pour bénéficier d'un meilleur choix.

Tour complet du Golfe 10 Jours

sous l'égide et avec les attentions du "DEVOIR"

Du MARDI 28 JUIN au VENDREDI 8 JUILLET

à bord du "NEW NORTHLAND"

Ecales et visites à QUEBEC, COTE DE GASPE, CHARLOTTETOWN, ILES DE LA MADELEINE, TERRE-NEUVE, LA COTE NORD et la RIVIERE SAGUENAY.

NOUVEAUX PRIX REDUITS

De Montréal, \$95. De Québec, \$87.

10% de réduction aux instituteurs et institutrices.

A New-York par mer — 8 et 9 jours

"LAURENTIC" "DUCHESS OF ATHOLL"

De Montréal et Québec De Montréal — 23 juillet

19 et 30 juillet De Québec — 10 et 19 août

9 août Aller et retour en paquebot 1ère classe. \$60.

Tous frais compris.

PAR MER DANS UN SENS SEULEMENT

Aller à New-York ou retour de New-York comme suit

A—En Autobus, hébergement 3 jours et visite complète de la ville... \$65.

B—En chemin de fer, pullman compris, sans hébergement \$65.

C—Comme B, avec hébergement 3 jours et visite complète de la ville... \$75.

D—Par les lacs Champlain et George, l'Hudson de nuit, y compris cabines, 2 1/2 jours à New-York et visite... \$75.

E—Comme ci-dessus, l'Hudson de jour... \$77.

F—Comme E, une nuit hôtel en plus à Albany... \$80.

AUX BERMUDES

par les "Lady" du C.N. S/S

Départs tous les 15 jours

10 JOURS de Montréal et retour sans autres frais... \$90.

8 JOURS de Halifax et Boston, sans autres frais... \$60.

10% de remise, aux nouveaux mariés.

Plusieurs



L'opinion des autres

Nous publions, sous cette rubrique, tous commentaires, appréciations, critiques au sujet des chroniques parues dans cette page, ou toute opinion émise sur une question d'intérêt féminin ou général par nos lecteurs et nos lectrices. On est prié de donner son nom authentique et son adresse; si on le désire, l'écrit sera gardé vis-à-vis du public. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Marthe ou Marie?
(Dernière réponse)

Mlle Jeanne Métivier,
Le Devoir.
Mademoiselle,
J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réponses qui ont été données à la question "Marthe ou Marie". Bien que la question soit difficilement discutable, je comprends que vous aviez raison de la présenter à vos lectrices, qui auront eu ainsi l'occasion de dire ou d'apprendre ce que l'on doit penser sur le problème.

Sans vouloir poser au censeur, je me permets de vous écrire ma manière de voir sur cette question, qu'il est redoublément de ce qui a été écrit avec tant de grâce par d'autres.

Question difficilement discutable, si l'on dit. En effet, quand il s'agit du mariage ou de la cloître, il faut distinguer, je crois, entre le principe et le fait, entre la vocation et la personne qui l'embrasse.

On admettra que la question de principe ne se pose plus depuis que Notre-Seigneur y a donné une solution en affirmant que Marie, qui se livre à la contemplation aux pieds du Maître, a choisi la meilleure part et qu'elle ne lui sera point ôtée.

Il ne faut pas oublier que la vie religieuse, avec sa triple obligation de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, fait l'objet d'un conseil évangélique. On se souviendra également que les conseils évangéliques visent au plus parfait, en ajoutant aux préceptes communs certains actes qui sont de nature à manifester un plus grand amour de Dieu. Or, l'amour de Dieu est une des conditions, et la première, du mérite surnaturel.

Le renoncement entier conseillé dans l'Evangile doit être considéré comme un moyen complémentaire de perfection. Qu'il suffise de rappeler cette parole du Maître au jeune homme riche: "Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes, et donne le prix aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens et suis-moi". Pourrait-on concevoir qu'un état de vie soit plus parfait en soi, et qu'il comporte plus de mérite devant Dieu? Notre-Seigneur, malgré ses enseignements nouveaux, n'était pas tenu d'être illogique.

D'ailleurs, l'Eglise a toujours admis que l'état de virginité est préférable à l'état conjugal, et elle va même, par la voix du Concile de Trente, jusqu'à frapper de ses anathèmes, quiconque aurait la témérité d'enseigner le contraire.

Loin de moi pourtant de vouloir diminuer le mérite de nos bienheureuses qui ont tout couru pour la perfection sans réserve. On l'a dit, ce mérite peut être très grand, mais, enfin, quand il s'agit du surnaturel, nous ne sommes pas toujours libres de juger suivant nos inclinations.

Quant à la question de fait, il saute aux yeux qu'il faudrait juger chaque cas en particulier. Marthe, excellente épouse et mère, a-t-elle plus ou moins de mérite que Marie, elle aussi, excellente religieuse? A égalité d'application dans l'accomplissement du devoir, il faudrait donner la préférence à cette dernière parce qu'elle s'est consacrée à Dieu sans réserve.

Mais je base ce jugement sur une hypothèse bien difficile à vérifier en pratique. Qui vous dira que telle religieuse est toujours strictement fidèle à toutes les inspirations de la grâce dans les plus petits détails de la vie quotidienne? Comment saurez-vous que telle mère de famille ne manque jamais à son devoir, même légèrement? Voilà des questions auxquelles vous seriez, comme moi d'ailleurs, Dieu seul peut peser les mérites de l'une ou de l'autre, voir de quel côté penche le plateau.

Pour résumer, l'état religieux en fût agité, nous naviguâmes avec constance et pour notre bonne fortune, car vers le soir le calme se fit. La soirée fut splendide; un firmament très pur, une mer tranquille et dans toute sa gloire qui eût inspiré la cour du Parnasse.

TOILETTE CLAIRE ET CANTS NOIRS



La Canadian Handicrafts Guild

L'exposition et les concours — Liste des prix

Les listes de prix et les formules d'entrées qui sont préparées par le comité d'exposition de la Canadian Handicrafts Guild sont maintenant prêtes et pourront être obtenues sur demande à la secrétaire, Canadian Handicrafts Guild, 1240, rue Saint-Catherine ouest, Montréal.

L'exposition sera tenue à la Galerie des arts de Montréal, pendant les deux dernières semaines d'octobre. Cette année la Guild donnera un prix spécial pour la meilleure collection de teinture naturelle avec recettes. Les objets qui sont admis pour l'exposition sont tous les genres de tissage, tricot, ouvrages en métal, reliure, poterie, bois sculpté, couture et autres. Les objets de création originale quel qu'en soit le genre, faits à la main, seront admis, pourvu qu'ils atteignent le degré d'excellence requis par la Guild.

LISTE DES PRIX

\$450.00 seront décernés en prix pendant le mois d'octobre, 1932, par la Canadian Handicrafts Guild—Bureaux principaux du Dominion à Montréal, 1240, rue St-Catherine ouest.

Ces prix sont décernés spécialement dans le but d'encourager toute personne habile aux travaux manuels dans le Dominion afin de maintenir un haut degré d'excellence pour leurs œuvres. Il n'est exigé aucun droit d'entrée.

L'exposition de la Canadian Handicrafts Guild et les concours des prix seront tenus à la Art Association of Montreal pendant les deux dernières semaines d'octobre. Tous les articles ayant obtenu des prix seront montrés à cette exposition de même que tous les autres articles qui seront envoyés et qui seront jugés dignes d'être placés au rang des modèles de la Guild.

Les articles admis au concours peuvent être mis en vente, si on le désire, sujets à l'approbation du comité.

La Guild suggère que pour les différents travaux, des dessins originaux ou traditionnels soient exécutés autant que possible plutôt que des modèles estampés achetés dans les magasins.

La somme de \$450.00 sera donnée en prix qui seront distribués par les juges pour les articles envoyés aux concours. Dans le cas où le travail présenté ne serait pas considéré digne de la somme en argent, les juges pourront accorder un prix d'honneur.

Les articles envoyés au concours doivent être accompagnés de la liste des prix décernés en argent à la Guild. Cette liste sera envoyée par la Guild aux participants. Les articles envoyés au concours doivent être accompagnés de la liste des prix décernés en argent à la Guild.

Retraites fermées

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, rue Bellevue, Sherbrooke, P.Q. Du 4 au 7 juillet, pour jeunes filles. Du 15 au 18 août, pour filles âgées. Prière d'envoyer son nom d'avance.

Au Foyer Ste-Claire

Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, Saint-Dominique, Montréal. Tél. Dollard 8026, du 1 au 5 juillet. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Salvator, O. F.M. Prière de se faire inscrire à l'avance.

Pensées

Les femmes appartiennent à la famille et non à la société.

BONALD

Je le dis avec tristesse, c'est l'erreur fondamentale et le malheur de notre temps, la France en tant que nation ne prie pas.

CHESNOLONG

Des convictions sincères et le désir ardent de les faire partager à d'autres peuvent s'allier au respect le plus absolu pour toute conscience et toute conviction.

Elisabeth LESEUR

La Canadian Handicrafts Guild

L'exposition et les concours — Liste des prix

Les listes de prix et les formules d'entrées qui sont préparées par le comité d'exposition de la Canadian Handicrafts Guild sont maintenant prêtes et pourront être obtenues sur demande à la secrétaire, Canadian Handicrafts Guild, 1240, rue Saint-Catherine ouest, Montréal.

L'exposition sera tenue à la Galerie des arts de Montréal, pendant les deux dernières semaines d'octobre. Cette année la Guild donnera un prix spécial pour la meilleure collection de teinture naturelle avec recettes. Les objets qui sont admis pour l'exposition sont tous les genres de tissage, tricot, ouvrages en métal, reliure, poterie, bois sculpté, couture et autres. Les objets de création originale quel qu'en soit le genre, faits à la main, seront admis, pourvu qu'ils atteignent le degré d'excellence requis par la Guild.

LISTE DES PRIX

\$450.00 seront décernés en prix pendant le mois d'octobre, 1932, par la Canadian Handicrafts Guild—Bureaux principaux du Dominion à Montréal, 1240, rue St-Catherine ouest.

Ces prix sont décernés spécialement dans le but d'encourager toute personne habile aux travaux manuels dans le Dominion afin de maintenir un haut degré d'excellence pour leurs œuvres. Il n'est exigé aucun droit d'entrée.

L'exposition de la Canadian Handicrafts Guild et les concours des prix seront tenus à la Art Association of Montreal pendant les deux dernières semaines d'octobre. Tous les articles ayant obtenu des prix seront montrés à cette exposition de même que tous les autres articles qui seront envoyés et qui seront jugés dignes d'être placés au rang des modèles de la Guild.

Les articles admis au concours peuvent être mis en vente, si on le désire, sujets à l'approbation du comité.

La Guild suggère que pour les différents travaux, des dessins originaux ou traditionnels soient exécutés autant que possible plutôt que des modèles estampés achetés dans les magasins.

La somme de \$450.00 sera donnée en prix qui seront distribués par les juges pour les articles envoyés aux concours. Dans le cas où le travail présenté ne serait pas considéré digne de la somme en argent, les juges pourront accorder un prix d'honneur.

Les articles envoyés au concours doivent être accompagnés de la liste des prix décernés en argent à la Guild. Cette liste sera envoyée par la Guild aux participants. Les articles envoyés au concours doivent être accompagnés de la liste des prix décernés en argent à la Guild.

Retraites fermées

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, rue Bellevue, Sherbrooke, P.Q. Du 4 au 7 juillet, pour jeunes filles. Du 15 au 18 août, pour filles âgées. Prière d'envoyer son nom d'avance.

Au Foyer Ste-Claire

Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, Saint-Dominique, Montréal. Tél. Dollard 8026, du 1 au 5 juillet. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Salvator, O. F.M. Prière de se faire inscrire à l'avance.

Pensées

Les femmes appartiennent à la famille et non à la société.

BONALD

Je le dis avec tristesse, c'est l'erreur fondamentale et le malheur de notre temps, la France en tant que nation ne prie pas.

CHESNOLONG

Des convictions sincères et le désir ardent de les faire partager à d'autres peuvent s'allier au respect le plus absolu pour toute conscience et toute conviction.

Elisabeth LESEUR

Notes du présent — Souvenirs du passé

(par le R. P. J.-Emile Saindon, O.M.I.)

5. (suite)

Le repas terminé, nous nous étendîmes sur les bagages du canot pour prendre un peu de repos. Bientôt nous entendîmes un bruit venant du large: c'était la marée qui commençait à monter, et graduellement s'avancant sur la boue de la grève elle arriva jusqu'à nous. Dès que le canot se mit à flotter, nous nous poussâmes au moyen de perches plus ou moins longues, et nous nous éloignâmes de la grève.

Le lundi, 29 juin, à midi, nous repartîmes pour Moose-Factory. Le Frère E. Leblanc, retournant à son ancienne mission du Fort-George, nous accompagnait. Quoique la mer

et, démonstration joyeuse à deux heures après minuit, à des voyagers endormis et fatigués.

Le R. P. Edouard Meilleur, directeur de la mission du Fort-George, après sept années d'absence, est allé voir ses parents et amis, et nous pour refaire les forces que nous nous étions données dans les pharmacies. Il m'attendait à Moose-Factory.

Je passai trois jours chez moi pour dormir, respirer un brin, répondre aux lettres les plus pressantes et organiser le voyage du Fort-George.

Le guide qui m'avait accompagné sur la côte ouest, ne connaissait pas la nouvelle route à parcourir, dut céder sa place à un autre. Peu nombreux sont ceux qui connaissent bien la côte est de la baie. Après quelques informations prises de part et d'autre je trouvai mon homme, un vrai loup de mer qui possédait de belles qualités de guide. Il peut dire l'heure sans le secours d'une montre, s'éveiller à volonté, sans réveil-matin, à toute heure de la nuit; baromètre vivant, prédire la température un jour à l'avance.

D'instinct, il flaira le danger une lieue à la ronde. Il est taciturne et paraît insouciant, cependant rien n'échappe à son œil d'argus qui

CONDITIONS

1. Les articles d'utilité, de création originale, faits à la main, quel qu'en soit le genre, seront admis pourvu qu'ils atteignent le degré d'excellence requis par la Guild.

2. Tout travail soumis doit obtenir le degré d'excellence requis par la Guild pour être accepté.

3. Les juges se réservent le droit de retirer les prix décernés dans les sections où le travail soumis n'est pas d'un degré suffisamment élevé pour mériter un prix.

4. Les juges se réservent le droit de limiter les entrées envoyées par n'importe quel exposant dans n'importe quelle classe.

5. On ne doit envoyer aucun travail qui a déjà été admis précédemment dans les concours de la Canadian Handicrafts Guild.

6. A.—Il est particulièrement recommandé, dans les cas de travaux au crochet, de broderie et de dentelle, de ne faire qu'une entrée de chaque classe de travail. B.—Les sociétés ou les institutions soumettant une collection de travaux de ce genre doivent se limiter à deux exemplaires dans chaque classe, le choix devant être fait par les juges et les institutions concernées. C.—Les sociétés ou institutions envoyant des travaux manuels, faits d'après leur enseignement, seront limitées à six (6) entrées dans chaque classe.

7. Pour être éligibles au concours les articles doivent être faits à la main dans le Dominion du Canada par la personne dont le nom est joint à l'article. La Guild se réserve le droit d'exiger une déclaration à cet effet avant de payer le montant du prix. En cas de travail collectif sur un même morceau, tous les noms devront y être attachés.

8. Quand les exposants désirent que leurs articles soient mis en vente, ils doivent en marquer clairement le prix qui doit être raisonnable. L'acheteur devra payer le prix demandé par l'exposant, plus une commission que la Guild ajoutera à ce prix afin d'aider à couvrir les dépenses de l'exposition.

9. A.—Les travaux manuels envoyés par les étudiants des Ecoles d'art seront jugés comme une unité séparée, et quand les prix et les mentions honorables seront décernés, aucune somme d'argent ne sera jointe à ces prix ou mentions. B.—Chaque Ecole d'art est limitée à cinq (5) entrées.

10. Tout article doit être envoyé, transporté par l'exposant, à la Art Association of Montreal, 1379 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

11. Le nom et l'adresse de l'exposant doivent être attachés à la boîte ou au colis contenant son ou ses articles à exposer.

12. Le nom et l'adresse de l'exposant doivent être solidement attachés à chaque article.

13. Tout article doit être rendu à Montréal pas plus tard que mercredi, 28 septembre, et pas plus tard que vendredi, 17 octobre.

14. Veuillez remplir en double et retourner une des feuilles d'entrée à la secrétaire de la Canadian Handicrafts Guild, 1240 rue Saint-Catherine ouest, Montréal, et l'autre l'envoyer dans le paquet qui est envoyé à la Art Association, 1379 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

AVIS AUX EXPOSANTS — Il est de la plus grande importance que les renseignements et conditions de cette liste soient scrupuleusement remplis.

Chef les Normaliennes

LA COLLATION DES DIPLOMES A L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER DES FILLES — LISTE DES CERTIFICATS ET MEDAILLES

La clôture de l'année scolaire, à l'Ecole normale des filles, rue Sherbrooke ouest, dirigée par les Dames de la Congrégation, s'est faite ces jours derniers en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de St-Léon de Westmont, président, accompagné de M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal des Ecoles normales.

Voici la liste complète des certificats, diplômes et médailles accordés aux élèves:

PROMUES AU COURS ELEMENTAIRE

Milles Agathe Boursier et Alexandra Vallée, grande distinction.

Rita St-Michel, Fernande Cléroux, M. J. Derome, Gergette Rivest et Laurencia Tremblay, distinction.

Madeleine Gingras, Hortense Pinsonneault, Claire Désy, Marguerite Casaubon et Simone Groulx, satisfaction.

BREVET ELEMENTAIRE

Distinction: Milles Jeanne Beaulieu, Blainde de Lachevrotière, Laurette Héru, Rita Legrand, Simone Messier, Graziella Biron, Berthe Beaulieu, Adrienne Labonté (français et anglais), Estelle Fryer, Jeanne Matteau, Marguerite Forin et Gergette Pinsonneault.

Succès: Mlle Louise Vuchestain, Andrée Dussault (français et anglais), Alice Beauré, Yolande Miglavacca, Jeanne Lussier, Jeanne Contant, Anita Garneau (français

et anglais), Estelle Mongrain, Laurette Lucier, Pauline Pelletier, Pauline Boissonnault, Alice Beauchamp et Cécile Pinsonnault.

PROMUES AU COURS SUPERIEUR

Grande distinction: Mlle Madeleine Roy, Gisèle Pelletier et Claire Lafrenière.

Distinction: Milles Eugénie Mondat, Gabrielle Delisle, Cécile Boudreau, Anna Bernier, Ella Griffin, Annette Fagnant, Lucile Marcotte, Isabelle Bergeron, Kathleen Connors, Marguerite Cardinal, François Léonard, Claire Jean, Jeanne Cholette, M. Pizzagali, Suzanne Ladouceur et Cécile Lachaine.

Succès: Milles Irène Latendresse, Alice Lusinagan, Raymond Desrosches, Marie Noisoux, Marguerite Boisvert, Cécile Pigeon, Gilbert Dion, Thérèse Martin et Marie Filatrault.

DIPLOMES SUPERIEURS

Grande distinction: Christine Cadieux, Cécile Dionne, Jeanne Marinière.

Distinction: Florence Vanier, Corinne Doré, Thérèse Daoust, Germaine Arsenault, Hermine Bastien, M. Jeanne Desroschers, Gabrielle Boudreau, Laurette St-Georges, Béatrice Poulin, Géraldine Butler, Raymond St-Georges, Sara Agostini, Cécile Noisoux, Pauline Brûlé, Mary McCaffrey, Judith Veilleux, Clarisse Messier, Clotilde Savoie, Jeannine Daoust, Cécile Lefebvre, Estelle Forest, Lucile Bonetto, Hélène Normandin, Josephine Lovett, M. Blanche Cabana, Lucie Bigras, Cécile Boulé, Fosca Balangero.

Succès: Berthe Martin, Christine Handfield, Jeannette Lescelles, Simone Pesant.

PROMOTIONS AU COURS SUPPLEMENTAIRE

Avec grande distinction: Irène Cloutier, Jacqueline Leduc.

Avec distinction: Anita Biron, Lucie David, Yolande Lapalme, Claire Valois.

Avec succès: Lucile Ouimet, Jeanne Périgny, Thérèse Smith.

COURS NORMAL-MENAGER

Madeleine Carignan et Madeleine d'Amours, grande distinction.

Fernande Milot, Claude Ladouceur et Anna d'Amours, distinction.

LES MEDAILLES

Médaille de M. Cyrille F. Delage, surintendant de l'instruction publique; succès dans l'enseignement à l'école d'application. Claude Ladouceur, cours supplémentaire.

Médaille de Son Excellence le

lieutenant-gouverneur de la province de Québec; application et succès, Madeleine Carignan, cours supplémentaire; Cécile Dionne, cours supérieur.

Médaille de S. A. R. le prince de Galles décernée à l'élève qui a mérité la note Excellence pour la conduite morale et l'application à l'étude et qui a obtenu le plus grand succès aux examens: Christine Cadieux, cours supérieur.

Médaille d'honneur par M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame: Histoire, Irène Cloutier, cours supérieur.

Médaille d'honneur, art ménager, Anna d'Amore, cours supplémentaire.

Une encyclopédie sur le Christ: son histoire, sa doctrine, Jésus et la vie de l'Humanité, Jésus dans l'Art et la Littérature

Les spécialistes les plus qualifiés: religieux de divers ordres, prêtres et laïques ont travaillé à la réalisation de cette œuvre magistrale

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION. — L'empire romain. — Le monde juif. — Le Messie annoncé dans l'Ancien Testament.

1ère PARTIE. — L'Histoire de Jésus. — Les sources secondaires. — Les Évangiles. — La critique évangélique. — L'enfant et la vie cachée. — Le ministère public. — La Passion et la Résurrection. — L'enseignement de Jésus.

2e PARTIE. — Qui est Jésus? — La foi de la première génération. — Du IIe au IVe siècle. — Les controverses christologiques. — La théologie de l'Incarnation. — La psychologie du Christ. — La Rédemption.

3e PARTIE. — Jésus dans la vie religieuse et morale de l'Humanité. — Le Christ dans l'Eglise. — Le Christ dans la prière chrétienne. — L'Eucharistie. — Le culte du Saint-Sacrement. — Le culte du Sacré-Cœur. — Le Christ-Roi. — L'imitation de Jésus-Christ. — Jésus hors de l'Eglise.

4e PARTIE. — Jésus dans l'Art et dans la Littérature. — La peinture et la sculpture. — Le crucifix. — La musique. — Jésus dans la littérature. — Les Vies de Jésus. — "Christus vivit".

Un vol. cartonné (format 5 1/4 x 8) 1,200 pp., 500 gravures..... 4.00

PRECEDEMENT PARUS DANS LA MEME COLLECTION:

"LES MANUELS DU CATHOLIQUE D'ACTION"

Ecclesia, 20e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Liturgia, "Encyclopédie Liturgique", 12e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Comment l'élevé mon enfant, par M. Gay, Louis Cousin, Dr Besson, 23e mille, 1 vol. cart..... 2.00



Se sentait très nerveuse

Rompue, toujours mélancolique et triste. Elle devait prendre le Compost Végétal de Lydie E. Pinkham. Son effet tonifiant forcé le système. Essayez-le.

PROMUES AU COURS SUPERIEUR

Grande distinction: Mlle Madeleine Roy, Gisèle Pelletier et Claire Lafrenière.

Distinction: Milles Eugénie Mondat, Gabrielle Delisle, Cécile Boudreau, Anna Bernier, Ella Griffin, Annette Fagnant, Lucile Marcotte, Isabelle Bergeron, Kathleen Connors, Marguerite Cardinal, François Léonard, Claire Jean, Jeanne Cholette, M. Pizzagali, Suzanne Ladouceur et Cécile Lachaine.

Succès: Milles Irène Latendresse, Alice Lusinagan, Raymond Desrosches, Marie Noisoux, Marguerite Boisvert, Cécile Pigeon, Gilbert Dion, Thérèse Martin et Marie Filatrault.

DIPLOMES SUPERIEURS

Grande distinction: Christine Cadieux, Cécile Dionne, Jeanne Marinière.

Distinction: Florence Vanier, Corinne Doré, Thérèse Daoust, Germaine Arsenault, Hermine Bastien, M. Jeanne Desroschers, Gabrielle Boudreau, Laurette St-Georges, Béatrice Poulin, Géraldine Butler, Raymond St-Georges, Sara Agostini, Cécile Noisoux, Pauline Brûlé, Mary McCaffrey, Judith Veilleux, Clarisse Messier, Clotilde Savoie, Jeannine Daoust, Cécile Lefebvre, Estelle Forest, Lucile Bonetto, Hélène Normandin, Josephine Lovett, M. Blanche Cabana, Lucie Bigras, Cécile Boulé, Fosca Balangero.

Succès: Berthe Martin, Christine Handfield, Jeannette Lescelles, Simone Pesant.

PROMOTIONS AU COURS SUPPLEMENTAIRE

Avec grande distinction: Irène Cloutier, Jacqueline Leduc.

Avec distinction: Anita Biron, Lucie David, Yolande Lapalme, Claire Valois.

Avec succès: Lucile Ouimet, Jeanne Périgny, Thérèse Smith.

COURS NORMAL-MENAGER

Madeleine Carignan et Madeleine d'Amours, grande distinction.

Fernande Milot, Claude Ladouceur et Anna d'Amours, distinction.

LES MEDAILLES

Médaille de M. Cyrille F. Delage, surintendant de l'instruction publique; succès dans l'enseignement à l'école d'application. Claude Ladouceur, cours supplémentaire.

Médaille de Son Excellence le

lieutenant-gouverneur de la province de Québec; application et succès, Madeleine Carignan, cours supplémentaire; Cécile Dionne, cours supérieur.

Médaille de S. A. R. le prince de Galles décernée à l'élève qui a mérité la note Excellence pour la conduite morale et l'application à l'étude et qui a obtenu le plus grand succès aux examens: Christine Cadieux, cours supérieur.

Médaille d'honneur par M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame: Histoire, Irène Cloutier, cours supérieur.

Médaille d'honneur, art ménager, Anna d'Amore, cours supplémentaire.

Une encyclopédie sur le Christ: son histoire, sa doctrine, Jésus et la vie de l'Humanité, Jésus dans l'Art et la Littérature

Les spécialistes les plus qualifiés: religieux de divers ordres, prêtres et laïques ont travaillé à la réalisation de cette œuvre magistrale

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION. — L'empire romain. — Le monde juif. — Le Messie annoncé dans l'Ancien Testament.

1ère PARTIE. — L'Histoire de Jésus. — Les sources secondaires. — Les Évangiles. — La critique évangélique. — L'enfant et la vie cachée. — Le ministère public. — La Passion et la Résurrection. — L'enseignement de Jésus.

2e PARTIE. — Qui est Jésus? — La foi de la première génération. — Du IIe au IVe siècle. — Les controverses christologiques. — La théologie de l'Incarnation. — La psychologie du Christ. — La Rédemption.

3e PARTIE. — Jésus dans la vie religieuse et morale de l'Humanité. — Le Christ dans l'Eglise. — Le Christ dans la prière chrétienne. — L'Eucharistie. — Le culte du Saint-Sacrement. — Le culte du Sacré-Cœur. — Le Christ-Roi. — L'imitation de Jésus-Christ. — Jésus hors de l'Eglise.

4e PARTIE. — Jésus dans l'Art et dans la Littérature. — La peinture et la sculpture. — Le crucifix. — La musique. — Jésus dans la littérature. — Les Vies de Jésus. — "Christus vivit".

Un vol. cartonné (format 5 1/4 x 8) 1,200 pp., 500 gravures..... 4.00

PRECEDEMENT PARUS DANS LA MEME COLLECTION:

"LES MANUELS DU CATHOLIQUE D'ACTION"

Ecclesia, 20e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Liturgia, "Encyclopédie Liturgique", 12e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Comment l'élevé mon enfant, par M. Gay, Louis Cousin, Dr Besson, 23e mille, 1 vol. cart..... 2.00

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame Est

Montréal

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Occasions du Jeudi chez EATON

A MOITIE PRIX

Quelle chance d'acheter pour les hommes et femmes économes de Montréal! Le jour d'Occasions chez EATON représente toujours des économies sensationnelles — mais demain elles sont encore plus marquées parce que toutes sont à MOITIE PRIX.

C'est une journée où vous devriez acheter en quantité tout ce qu'il vous faut pour l'été. Visitez tous les étages du Magasin — venez de bonne heure — l'acheteur de 9 a.m. aura le meilleur choix de ces OCCASIONS A MOITIE PRIX.

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

lieutenant-gouverneur de la province de Québec; application et succès, Madeleine Carignan, cours supplémentaire; Cécile Dionne, cours supérieur.

Médaille de S. A. R. le prince de Galles décernée à l'élève qui a mérité la note Excellence pour la conduite morale et l'application à l'étude et qui a obtenu le plus grand succès aux examens: Christine Cadieux, cours supérieur.

Médaille d'honneur par M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame: Histoire, Irène Cloutier, cours supérieur.

Médaille d'honneur, art ménager, Anna d'Amore, cours supplémentaire.

Une encyclopédie sur le Christ: son histoire, sa doctrine, Jésus et la vie de l'Humanité, Jésus dans l'Art et la Littérature

Les spécialistes les plus qualifiés: religieux de divers ordres, prêtres et laïques ont travaillé à la réalisation de cette œuvre magistrale

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION. — L'empire romain. — Le monde juif. — Le Messie annoncé dans l'Ancien Testament.

1ère PARTIE. — L'Histoire de Jésus. — Les sources secondaires. — Les Évangiles. — La critique évangélique. — L'enfant et la vie cachée. — Le ministère public. — La Passion et la Résurrection. — L'enseignement de Jésus.

2e PARTIE. — Qui est Jésus? — La foi de la première génération. — Du IIe au IVe siècle. — Les controverses christologiques. — La théologie de l'Incarnation. — La psychologie du Christ. — La Rédemption.

3e PARTIE. — Jésus dans la vie religieuse et morale de l'Humanité. — Le Christ dans l'Eglise. — Le Christ dans la prière chrétienne. — L'Eucharistie. — Le culte du Saint-Sacrement. — Le culte du Sacré-Cœur. — Le Christ-Roi. — L'imitation de Jésus-Christ. — Jésus hors de l'Eglise.

4e PARTIE. — Jésus dans l'Art et dans la Littérature. — La peinture et la sculpture. — Le crucifix. — La musique. — Jésus dans la littérature. — Les Vies de Jésus. — "Christus vivit".

Un vol. cartonné (format 5 1/4 x 8) 1,200 pp., 500 gravures..... 4.00

PRECEDEMENT PARUS DANS LA MEME COLLECTION:

"LES MANUELS DU CATHOLIQUE D'ACTION"

Ecclesia, 20e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Liturgia, "Encyclopédie Liturgique", 12e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Comment l'élevé mon enfant, par M. Gay, Louis Cousin, Dr Besson, 23e mille, 1 vol. cart..... 2.00

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame Est

Montréal

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Le "Devoir" commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

La Caisse d'Economie

Le rapport annuel de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec pour 1931-32 indique que l'exercice s'est soldé avec un surplus de \$66,002. Le montant total versé en dépôt par la banque est de \$12,700,000 environ. C'est le 84ème rapport annuel de cette institution.

Nouvelle raffinerie anglaise

On annonce que la "British Insulated Cables Co.", commencera bientôt, près de Liverpool, la construction d'une nouvelle raffinerie de cuivre. Elle aura un rendement de 2,500 à 3,000 tonnes par mois, le commencement de la production étant prévu pour le début de 1933. Cette usine raffinerait surtout le cuivre de la Rhodésie du Nord. La Roan-Antelope Copper Mines Ltd, qui opère en Rhodésie, serait l'un des principaux actionnaires de la nouvelle compagnie.

Tarifs

Le principal argument des libre-échangistes contre le tarif a toujours été que des barrières tarifaires exagérées ont toujours pour effet de hausser le coût de la vie parce que les producteurs, qui se sentent protégés contre l'étranger, veulent profiter le plus possible de leur situation avantageuse, même si cela doit être au détriment de leurs concitoyens. Nous en trouvons une nouvelle preuve aux Etats-Unis où, le nouveau tarif sur le bois étant en force depuis quelques jours à peine, on voit les producteurs de bois élever leurs prix de \$3 le millier de pieds. Cette avancée du prix est telle que les producteurs du Nouveau-Brunswick espèrent pouvoir continuer à faire concurrence aux producteurs américains sur leur propre marché.

Produits laitiers

Nos exportations de beurre en mai sont établies à 120,700 livres, comparativement à 71,700 livres en avril et à 279,000 en mai 1931. Toutefois, pour les 12 mois terminés le 31 mai, le volume de nos exportations de beurre a été de 1,790,400 livres comparativement à 1,358,400 pour la période correspondante précédente.

Nos exportations de fromage en mai sont établies à 1,517,300 livres comparativement à 376,100 en avril. C'est aussi une légère avance sur mai 1931. Pour les 12 mois terminés avec mai nos exportations de fromage se sont élevées à 85,296,200 comparativement à 79,499,900 pour la période correspondante de 1930-31.

Nos exportations d'œufs ont considérablement diminué en mai mais pour les 12 mois elles se sont élevées à 663,838 contre 184,488 pour les 12 mois précédents.

Nos principaux marchés pour le fromage sont la Grande-Bretagne, suivie de loin par la Belgique et les Barbades. Nous vendons surtout notre beurre à Terre-Neuve, tandis que nos œufs vont à Saint-Pierre et Miquelon, aux Bermudes et à Terre-Neuve.

Consolidated Mining & Smelting

Les directeurs de Consolidated Mining and Smelting ont différé le paiement du dividende sur le capital action à leur assemblée d'hier, ils ont décidé d'attendre la fin de la présente année fiscale avant de déclarer le dividende, estimant que le plus sage procédé à employer par ce temps de crise est de conserver tout l'actif liquide possible dans la caisse de la compagnie.

L'or

La production d'or au Canada pour les quatre premiers mois de l'année a été de 961,751 onces comparativement à 825,575 pour la même période en 1931.

Charbon

La production du charbon a augmenté au cours des quatre premiers mois de l'année. En 1931 elle était de 4,090,411 tonnes alors qu'elle est de 4,198,343 tonnes cette année.

Nouveaux directeurs

M. James G. Harrison, James MacMunn et W. W. Scully, tous de Saint-Jean, N. B., ont été élus directeurs de la New Brunswick Power Company.

Barcelona Traction

Les revenus de la Barcelona Traction Light and Power Co. Ltd., pour l'année terminée le 31 décembre 1931 ont été suffisants pour permettre à la compagnie de s'acquitter de ses obligations et de verser un dividende de 50 par action. Ses recettes s'élevaient pour 1931 à \$3,228,074, comparativement à \$3,596,951 pour 1930 et à \$4,832,369 pour 1929. Une somme de \$151,276 a été employée pour les frais d'administration et de réorganisation et \$1,616,436 pour les intérêts laissant un bénéfice de \$1,460,361 comparativement à \$2,714,986 pour 1930 et à \$2,905,036 pour 1929.

Cours des trusts fixes

Can-Am. Trust	2 1/2	2 1/2
Can. Int. Trust	1 1/2	1 1/2
Corporate Trust	1 1/2	1 1/2
Cumulative Trust	2 1/2	2 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2
"Do" "C"	1 1/2	1 1/2
First All Can. Trust	1 1/2	1 1/2
First Custodian	1 1/2	1 1/2
Second Custodian	1 1/2	1 1/2
Div. Trust "A"	1 1/2	1 1/2
"Do" "B"	1 1/2	1 1/2

LA VIE SPORTIVE

SCHMELLING
SE FAIT VOLER
SON TITRE HIER

New-York, 22 — Jack Sharkey est le nouveau champion des poids lourds. Le titre lui fut décerné hier soir par le juge George Kelly et l'arbitre Gunboat Smith à la conclusion de la quinzième ronde d'un combat plutôt lent disputé en présence de plus de 70,000 personnes au Madison Square Garden Bowl, de Long Island.

La décision ne fut pas unanime car le juge Charles F. Mathison accorda la décision à l'Allemand. Toute l'assistance, exception faite des plus chauds partisans du marin, s'attendait à voir le maître de cérémonies, Joe Humphries, déclarer Schmelling vainqueur mais à la surprise générale la décision alla au boxeur de Boston et nombre de spectateurs ne se gênèrent aucunement pour déclarer ouvertement que l'on avait bel et bien volé le titre au protégé de Joe Jacobs.

Les amateurs qui n'avaient pu se rendre à New-York pour assister à la bataille mais qui étaient allés écouter à la radio pour recevoir les détails de ce combat eurent la surprise de leur voir lorsqu'ils apprirent que Sharkey était le nouveau champion du monde.

Autour de l'arène ce fut une scène indescriptible. Les experts étaient unanimes à critiquer fortement la décision rendue tandis que les quatre cinquièmes des rédacteurs sportifs présents déclaraient que Schmelling avait eu l'avantage sur le pugiliste de Boston et que cette décision était la plus ridicule et la plus injuste rendue dans un combat pour le championnat mondial. La foule protesta énergiquement et Jack Sharkey fut longuement hué lorsqu'il quitta l'arène pour se rendre à sa loge.

Sharkey s'est constamment tenu sur la défensive et il fut fort malmené par son rival dans les six dernières rondes. Lorsque le combat prit fin, Sharkey avait l'oeil gauche complètement fermé à la suite des coups reçus des directs et des crochets de droite de l'Allemand. Max par contre sortit absolument frais de sa bataille et il fut constamment à l'attaque. De plus l'Allemand porta les meilleurs coups et à l'exception de trois rondes il n'eut jamais le dessous. Les autres rondes ont été également partagées.

Au point de vue financier le combat d'hier a été couronné de succès. Les promoteurs ont réalisé un joli bénéfice, mais, par contre, le sport de la boxe a reçu un vilain coup.

DECLARATION DE SHARKEY
Sharkey a montré une grande excitation lorsqu'il a appris la décision des juges en sa faveur et qu'il a entendu l'annonceur, Jim Humphries, le déclarer champion du monde.

Il a retrouvé son calme lorsque les hommes de police lui ont aidé à franchir la foule pour regagner sa chambre de massages.

Il a calmement accepté toutes les félicitations qu'on lui offrait et a fait cette déclaration:

"La route a été longue et ardue jusqu'à ce soir. Enfin, après huit ans, j'ai réalisé mes ambitions. Je retourne à Boston avec le titre de champion du monde. Le titre que mon illustre John L. Sullivan a perdu, il y a 40 ans."

"Schmelling a été un rude adversaire. J'ai perdu plusieurs fois courage durant ces 15 rondes, mais j'y suis tout de même demeuré."

CE QUE DIT SCHMELLING
"Sharkey n'a fait que simuler ses coups, a-t-il déclaré. Il s'éloigna tout le temps. Il ne m'a jamais fait mal."

"Je ne l'ai frappé vigoureusement que quelques fois seulement, mais je suis tout de même certain que mes coups ont porté. J'ai lieu de croire qu'il n'ignorait pas que j'ai battu. Mais on lui donne tout de même la décision."

"Eh bien! Je ne suis qu'un jeune homme. J'ai du temps devant moi et je me battrai contre Sharkey de nouveau. Je vais maintenant téléphoner à ma mère à Berlin. Elle attend mon appel."

LE GERANT JACOBS
"Je savais, il y a deux semaines, dit-il, que Smith serait l'arbitre et j'étais par le fait même assuré qu'on nous volerait le championnat."

"J'ai déclaré aux journalistes, il y a deux semaines, que si un certain arbitre était chargé de juger le combat, je ne laisserais pas Schmelling monter dans l'arène, tellement j'étais certain de mes renseignements. Mais la commission athlétique de New-York m'a assuré que Max recevrait un traitement équitable."

Association Américaine
Milwaukee, 022000000—4 11 0
Indianapolis, 10023010x—7 11 0
Hill, Heving et Young; Barnard et Riddle.

Deuxième joute:
Milwaukee, 201010000—4 13 0
Indianapolis, 23010000x—6 11 2
Stiles et Crouch; Cooney et Riddle.

Kansas City, 000124200—9 14 0
Louisville, 000100000—1 5 1
Dawson et Collins; Weinst, Deberry et Erickson.

Deuxième joute:
Kansas City, 004000000—4 5 4
Louisville, 14001002x—8 7 0
Saint-Paul, 300000510—9 16 1
Toledo, 100120000—4 8 2
Vanatta et Snyder; Moore, Vangilder, Rabb et Pytkal.

Deuxième joute:
Saint-Paul, 002014300—10 14 3
Toledo, 001022000—5 9 2
Harris et Fenner; Bean, Vangilder et Pytkal.

Deuxième joute:
Minneapolis, 520000000—7 12 3
Columbus, 020000120—5 10 1
Benton, Griffin; Fowler, Miller, Ash, Grabowski et Rensa.

Deuxième joute:
Minneapolis, 000020101—4 6 3
Columbus, 200001002—5 9 1

Les Maroons
défaits par
le Canadien

Le Canadien a fait un nouveau pas vers le championnat de la ligue de crosse Internationale, en triomphant hier soir, des Maroons, par un résultat de 15 à 8, dans une joute qui fut toute à l'avantage des champions et il faut ajouter que les Maroons ont été bien supérieurs à leurs rivaux tant sur l'attaque que sur la défense et que le résultat donne une juste idée de ce que fut cette rencontre disputée au Forum en présence d'une assistance assez considérable malgré l'inclemente température.

Il n'y eut qu'une punition majeure à Brossard, pour avoir frappé White à la tête, et Sutherland reçut aussi une punition pour avoir bousculé Contant, qui se trouvait seul devant lui.

Maroons
Seed but
Coulter déf.
Stewart déf.
Roche rover
Contant centre
White attaque
Lounsbury attaque
Subs. Maroons: A. Martin, Atkinson, Campbell, Isaacs, Shepley.
Subs. Canadien: P. Langevin, McAvoy, Bouliane, Thomas, Primeau, L'Heureux, Barron, Ostler.
Arbitres: McMullen et McCarthy.

SOMMAIRE

Première période
1—Maroons, Roche 32
(Lounsbury).
2—Canadien, N. Langevin 5.11
(Davidson).

Punitions: DeGray, Coulter, L'Heureux 2.
Deuxième période
3—Maroons, White (Contant) 1.10
4—Canadien, Barron 8.42
5—Canadiens, Barron 9.10
(Davidson).

6—Maroons, A. Martin 10.01
7—Canadiens, Barron 13.50
(McAvoy).
8—Canadien, McAvoy, 13.50
(Brossard).
9—Canadien, Davidson 14.46
(Thomas).

Punitions: Brossard (5 min.)
Contant 2 Ostler, Lounsbury, Roche.
Troisième période
10—Maroons, A. Martin 2.25
(Isaacs).
11—Canadien, Ostler 1.20
(N. Langevin).

12—Canadien, Lafrance 2.12
(Bouliane).
Punitions: Stewart, Brossard, N. Langevin, Lafrance, Roche, Brossard, Isaacs, Sutherland (1 min.).

QUATRIEME PERIODE
13—Canadien, Bouliane 2.21
(Davidson).
14—Canadien, Davidson 5.54
(Sutherland).
15—Canadien, Primeau 1.11
(Bouliane).
16—Canadien, Ostler 1.22
(Davidson).

17—Maroons, White 6.05
18—Canadien, Barron 7.24
(Bouliane).
19—Maroons, White 7.06
20—Canadien, Lafrance 10.30
21—Maroons, Isaacs 12.17
22—Canadien, DeGray 12.35
23—Maroons, Lounsbury 13.02
(White).

Punitions: Contant, Campbell, N. Langevin, Thomas.
TECUMSEHS VAINQUEURS
Les Tecumsehs ont défait les Maple Leafs hier soir par 12 à 8, et se trouvent ainsi à monter sur un pied d'égalité pour la deuxième position avec leurs rivaux locaux.

Les Maple Leafs s'étaient assurés la deuxième place à la suite de leur victoire de samedi dernier.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore, G. P. P.C.
Buffalo, 41 25 621
Pittsburg, 39 26 600
Newark, 39 27 591
Montréal, 33 22 508
Rochester, 33 24 493
Jersey City, 31 38 449
Reading, 26 42 382
Toronto, 24 42 364

LIGUE NATIONALE

Chicago, 34 25 576
Boston, 32 28 533
Pittsburg, 27 27 500
Brooklyn, 31 31 500
St-Louis, 28 29 491
Philadelphia, 31 33 484
New-York, 26 29 473
Cincinnati, 37 37 448

LIGUE AMERICAINE

New-York, 43 17 717
Philadelphia, 36 27 571
Washington, 35 27 565
Detroit, 33 26 559
Cleveland, 34 29 540
St-Louis, 30 31 492
Chicago, 21 38 356
Boston, 11 48 188

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Jersey City
Buffalo à Newark
Rochester à Baltimore
Toronto à Reading

LIGUE NATIONALE
Saint-Louis à New-York
Cincinnati à Brooklyn
Pittsburg à Brooklyn
Chicago à Philadelphia

LIGUE AMERICAINE
New-York à Saint-Louis
Philadelphia à Chicago
Washington à Cleveland
Boston à Detroit.

Les Skeeters
ont triomphé
du Montréal

Jersey City, 22. — Les Royals ont mis leur nouveau lanceur dans la boîte hier, contre les Skeeters, mais Léo Mangum, qui officiait pour le Montréal, na pas été aussi heureux que Parmelee et les hommes d'Eddy Holly ont été défaits par un résultat final de 9 à 7. Mangum a manqué de contrôle et ses balles ont été frappées en tous sens et lorsqu'il céda sa place à Roy Brannon, à la huitième manche, quatorze coups réussis avaient été enregistrés par les frappeurs des locaux.

Les hommes du gérant Holly ont tenté de remonter à la surface dans les deux dernières manches, alors qu'ils ont compté quatre points.

Shiver a frappé un coup de circuit à la quatrième manche alors que les buts étaient tous vacants.

Résultat détaillé de la joute:

MONTREAL
AB. P. CS. R. A. E.
Walker, c.g., 3 1 1 1 0 0
Thomas, 2b., 4 0 0 1 5 0
Ripple, 3b., 4 0 1 0 2 1
Shiver, c.d., 4 2 1 0 0 0
Head, r., 4 1 1 5 1 0
Gautreau, xx., 0 0 0 0 0 0
Conlan, c., 5 0 0 4 0 0
Marshall, a.c., 4 1 2 3 4 0
Henry, 1b., 3 1 1 9 1 0
McAfee, x., 1 0 0 0 0 0
Mangum, l., 2 0 1 1 3 0
Brannon, l., 1 1 1 0 1 0

Totaux, 35 7 9 24 7 1
XA frappé pour Henry à la 9e.
XXA couru pour Head à la 9e.

JERSEY CITY
AB. P. CS. R. A. E.
Thompson, 2b., 4 1 2 3 7 0
Koencke, c.c., 4 2 3 7 0 0
Clancy, 1b., 5 2 3 7 0 0
Boone, c.d., 3 1 2 2 0 0
Barnhart, c.g., 3 0 1 3 0 0
Reis, 3b., 5 0 2 0 1 0
Warner, a.c., 5 2 1 3 2 0
Niebergall, r., 2 1 1 5 0 0
Perkins, l., 4 0 0 0 0 0
Chaplin, l., 0 0 0 0 0 0
White, l., 0 0 0 0 0 0

Totaux, 37 9 14 27 10 0
Résultat par manches:
Montréal, 020100013—7
Jersey City, 12020013x—9

Points comptés sur coups de Boone 4, Head, Marshall, Thompson 2, Koencke 2, Niebergall, Shiver, Thomas, Ripple 2, Mangum. Coups de deux-buts: Barnhart, Mangum, Clancy. Coup de trois-buts: Head. Coups de circuit: Koencke, Shiver, Boone. Buts volés: Clancy, Thompson, Warner. Sacrifice: Niebergall. Double-jeu: Warner, Clancy et Thompson. Laisses sur les buts: Montréal 8, Jersey City 10. Buts sur balles: de Perkins 6, de Mangum 5, de Chaplin 1. Retirés au bâton: par Perkins 4, Mangum 2, White 1. Coups saufs: de Mangum, 14 en 11.3 manches; de Brannon, 0 en 2.3 manches; de Perkins, 0 en 1.3 manches; de Chaplin, 0 en 1.3 manches; de White 0 en 1.3 manches. Mauvais lancer: Mangum. Lanceur gagnant: Perkins. Lanceur perdant: Mangum. Arbitres: McCormick et Brown. Temps: 2:16.

AUTRES JOUES

Buffalo, 100000001—2 7 1
Newark, 03200010x—6 12 0
Bloomer et Crouse; Mameux et Hargreaves.

Deuxième joute:
Buffalo, 00000022—4 7 1
Newark, 100140x—6 9 1
Morrell, Bergeron et Hargreaves; Holtschall et Brenzel.

Rochester, 200044022—14 15 0
Baltimore, 001210100—5 9 0
Winford, Starr et Jonnard, Florence; Richmond, Foreman, Melton et Boal.

Toronto, 6300210—12 16 1
Reading, 0001000—1 6 1
Deuxième joute:
Toronto, 020040200—8 13 2
Reading, 024020001—9 13 2

Le baseball à Marieville
Dimanche dernier le Marieville remportait encore une belle victoire en écrasant le Belfield de Notre-Dame de Grâce par le résultat de 13 à 3.

Vendredi, le 24, le Marieville recevra la fameuse équipe Parc Champlain. Nos locaux auront une tâche à accomplir pour vaincre leurs adversaires, mais ils espèrent y arriver. Il y aura aussi d'autres amusements sur le terrain de l'académie le 24 après-midi.

Tous les amateurs de sports auront donc l'occasion de passer agréablement l'après-midi du 24 en se rendant sur le terrain de l'académie.

Concours de jeux pour la jeunesse
La Palestre Nationale organise pour la semaine prochaine un grand concours de jeux divers destinés à intéresser les jeunes membres qui la fréquentent durant leurs vacances.

Ces concours permettra à ces jeunes de déployer leurs talents dans les nombreuses activités sportives qu'ils trouvent à la Palestre. Le programme comporte plusieurs attractions intéressantes: quilles, courses diverses au bain, au gymnase, parties de ping-pong, tennis, sauts, etc.

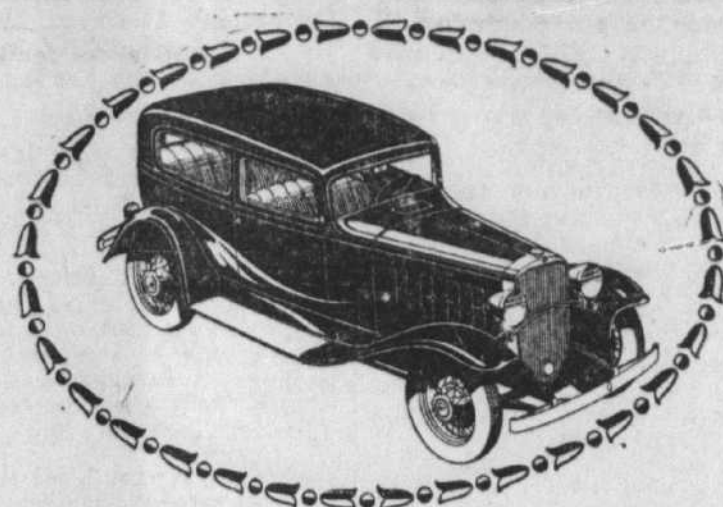
Un concours est ouvert aux jeunes garçons à partir de 10 ans à ans inclusivement.

On peut s'inscrire dès aujourd'hui jusqu'à dimanche soir à 5 h. p.m. aux bureaux de l'A.C.J.C., au troisième étage, dans l'édifice de la Palestre, 840 rue Cherrier.

Les concours dureront trois jours, commençant mardi le 28 juin pour se terminer le 1er juillet par la distribution des récompenses. La somme de cinq sous est requise lors de l'inscription.

Un autre concours sera ouvert aux jeunes filles un peu plus tard.

CONCOURS TURRET POUR UN AUTO PAR SEMAINE



Gagnant du Premier CONCOURS POUR UN AUTO PAR SEMAINE

Donat Lys

Serre-frein du C.N.R.
6753, rue Christophe-Colomb,
Montréal, P.Q.

Gagnant du Deuxième CONCOURS POUR UN AUTO PAR SEMAINE

Sam Gracie

Surintendant d'Académie,
175 Ave Britannia,
Hamilton, Ont.

Et voici le gagnant du TROISIÈME CONCOURS TURRET POUR UN AUTO PAR SEMAINE, du 1er juin au 8 juin

Queenie Cather

Sténographe, The Banff, rue Georgina, Vancouver, C.B.

CHACQUE SEMAINE, L'ECRITURE

DE QUELQU'UN GAGNE

UN COACH CHEVROLET 1932

Avez-vous envoyé votre entrée? Ou êtes-vous entré dans un ou deux concours pour vous en retirer ensuite? Rappelez-vous qu'il y a un concours chaque semaine et que les entrées reçues ne comptent que pour le prix de cette semaine-là. Les seuls frais sont ceux de poste sur les quatre panneaux portant des spécimens de votre écriture; entrez donc régulièrement dans chaque concours hebdomadaire pour le Coach Chevrolet gratuit.

Le comité des juges est présidé par M. Frédéric D. Jacob, pendant 15 ans graphologue du Gouvernement du Dominion, et le gagnant de chaque semaine est choisi non pour l'excellence de l'écriture, mais pour le caractère qu'elle révèle ou les caractéristiques uniques ou inusitées qu'elle offre. Il est aussi envoyé chaque semaine 100 analyses graphologiques à des concurrents choisis.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Al Morelli
vs Westenberg
lundi prochain

Les promoteurs Riopel et Létourneau nous communiquent le programme suivant pour leur séance de lutte de lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal:

Final: Al Morelli vs Marvin Westenberg, 2 dans 3 à finir.

Semi-finales: Frank Judson vs Charles Straka, 45 min., une chute. Préliminaires: John Kazanjian vs Léo Numa, 30 min., une chute.

Réginald Siki vs Billy Saunders, 20 minutes, une chute. Une cinquième préliminaire de quinze minutes sera annoncée plus tard.

Ce programme ne le cède en rien aux autres données par les mêmes promoteurs dans le passé. Al Morelli, le fameux lutteur italien qui a fourni de si bons combats l'année dernière à l'Arena Mont-Royal, et qui constituait dès lors une première attraction, sera le bienvenu à Montréal cette année encore.

Il débute dans une finale contre un adversaire de renom: Marvin Westenberg. Ce jeune lutteur russe-allemand a fait ses preuves, ayant remporté plusieurs victoires signalées en ces derniers temps. Il fournira à Morelli toute l'opposition voulue pour pouvoir juger de sa réelle valeur.

La rencontre Judson-Straka sera un morceau de choix. L'ancien instructeur des universitaires du Harvard est de plus en plus populaire à Montréal. S'il réussit à battre Straka, il pourrait bien obtenir une rencontre de championnat au cas où Deglane consentirait à risquer sa couronne contre lui.

John Kazanjian, qui a déjà livré une couple de combats à Montréal, cette saison, sera opposé à Léo Numa, le merveilleux athlète qui a forcé Deglane à la limite, lundi dernier. Kazanjian est un artiste qui possède sa prise particulière comme tous les champions. Il saisit d'habitude ses adversaires par les jambes et les plaque au matelas après les avoir étourdis. Numa n'est pas une masse ordinaire à remuer, d'autant plus qu'il est fort scientifique. Kazanjian n'aura pas la partie facile avec lui-même dans une préliminaire.

Les deux hommes ont fait preuve de tenue sensationnelle depuis cette rencontre. Leitham a depuis mis hors de combat Roulter Parra et Arthur Giroux, ancien détenteur du titre poids coq du Canada, tandis que Pladner a administré une terrible fessée à Bugierie au Stade Exchange et a remporté une brillante victoire sur Wee Willie Davies, à Toronto. Devant cette tenue des deux hommes, les amateurs locaux sont des plus anxieux de voir une nouvelle rencontre entre ces deux hommes afin de pouvoir juger quel est réellement le meilleur homme.

La Commission de boxe a eu hier une question importante à décider. Pladner signa un contrat pour faire l'ouverture du Stade Godbout lui signe un contrat pour une rencontre avec Santol au Forum. Celui-ci fut d'abord refusé, mais il appert que Santol refuse maintenant de remplir le contrat. Louis de Ponthieu, gérant de Pladner, s'est présenté devant la Commission ce matin pour qu'elle force Santol à honorer son contrat. Raoul Godbout, son gérant, a expliqué à la Commission que Santol s'était fait fendre un oeil lors de son combat avec Jimmy Thomas à Toronto, et que c'était la raison pour laquelle il ne pouvait se battre. On décida alors que Santol serait examiné par un médecin et que la Commission agirait après rapport de ce dernier.

Les parties dans les grandes ligues
Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE
LES MENEURS
Foxy, Athlétiques, 27
Ruth, Yankees, 21
Klein, Phillies, 19
Simmons, Athletics, 15
Gehrig, Yankees, 15

LIGUE INTERNATIONALE
Pepper, Rochester, 2
Quellich, Reading, 1
Walker, Newark, 1
Saltzger, Newark, 1
Tucker, Buffalo, 1
Hedner, Baltimore, 1
Sand, Baltimore, 1
Arlett, Baltimore, 1
Florence, Rochester, 1
Koencke, Jersey-City, 1
Shiver, Montréal, 1
Boone, Jersey-City, 1

LES MENEURS
Arlett, Baltimore, 32
Packard, Buffalo, 19
Carnegie, Buffalo, 18
Puccinelli, Rochester, 17

La séance
aura lieu
le 29 juin

Les promoteurs Armand Vincent et Jules Racicot ont été venus à une entente hier après-midi, et une question qui aurait tout probablement causé beaucoup d'embarras à la Commission athlétique de Montréal s'est réglée à l'amiable. Le promoteur Armand Vincent avait sous contrat Bobby Leitham, champion poids coq du Canada, et Emile "Milou" Pladner, le fameux boxeur français.

Il voulait obtenir de la Commission la permission d'organiser une rencontre soit le 28 ou le 30 juin. Le promoteur Jules Racicot avait la permission d'organiser une séance le 29 et il n'y a aucun doute que si la chose ne s'était réglée à l'amiable on discuterait encore.

Les deux promoteurs ont été finalement venus à une entente par laquelle le promoteur Racicot a permis à Armand Vincent de se servir de sa date et en retour, celui-ci, lui a passé le 6 juillet qu'il avait déjà réservé.

Cette rencontre comblera les désirs non seulement des deux boxeurs qui furent loin d'être satisfaits de la façon dont les choses tournèrent lors de leur premier combat, mais encore, de tous les spectateurs qui assistèrent à cette rencontre, et qui ne furent pas à même de juger de la force des deux hommes qui ne se firent pas justice lors de cette rencontre.

Les deux hommes ont fait preuve de tenue sensationnelle depuis cette rencontre. Leitham a depuis mis hors de combat Roulter Parra et Arthur Giroux, ancien détenteur du titre poids coq du Canada, tandis que Pladner a administré une terrible fessée à Bugierie au Stade Exchange et a remporté une brillante victoire sur Wee Willie Davies, à Toronto. Devant cette tenue des deux hommes, les amateurs locaux sont des plus anxieux de voir une nouvelle rencontre entre ces deux hommes afin de pouvoir juger quel est réellement le meilleur homme.

La Commission de boxe a eu hier une question importante à décider. Pladner signa un contrat pour faire l'ouverture du Stade Godbout lui signe un contrat pour une rencontre avec Santol au Forum. Celui-ci fut d'abord refusé, mais il appert que Santol refuse maintenant de remplir le contrat. Louis de Ponthieu, gérant de Pladner, s'est présenté devant la Commission ce matin pour qu'elle force Santol à honorer son contrat. Raoul Godbout, son gérant, a expliqué à la Commission que Santol s'était fait fendre un oeil lors de son combat avec Jimmy Thomas à Toronto, et que c'était la raison pour laquelle il ne pouvait se battre. On décida alors que Santol serait examiné par un médecin et que la Commission agirait après rapport de ce dernier.

Les coups de circuit
LIGUES MAJEURES
LES MENEURS
Foxy, Athlétiques, 27
Ruth, Yankees, 21
Klein, Phillies, 19
Simmons, Athletics, 15
Gehrig, Yankees, 15

LIGUE INTERNATIONALE
Pepper, Rochester, 2
Quellich, Reading, 1
Walker, Newark, 1
Saltzger, Newark, 1
Tucker, Buffalo, 1
Hedner, Baltimore, 1
Sand, Baltimore, 1
Arlett, Baltimore, 1
Florence, Rochester, 1
Koencke, Jersey-City, 1
Shiver, Montréal, 1
Boone, Jersey-City, 1

LES MENEURS
Arlett, Baltimore, 32
Packard, Buffalo, 19
Carnegie, Buffalo, 18
Puccinelli, Rochester, 17

LIGUE AMERICAINE
LES MENEURS
Foxy, Athlétiques, 27
Ruth, Yankees, 21
Klein, Phillies, 19
Simmons, Athletics, 15
Gehrig, Yankees, 15

LIGUE INTERNATIONALE
Pepper, Rochester, 2
Quellich, Reading, 1
Walker, Newark, 1
Saltzger, Newark, 1
Tucker, Buffalo, 1
Hedner, Baltimore, 1
Sand, Baltimore, 1
Arlett, Baltimore, 1
Florence, Rochester, 1
Koencke, Jersey-City, 1
Shiver, Montréal, 1
Boone, Jersey-City, 1

LES MENEURS
Arlett, Baltimore, 32
Packard, Buffalo, 19
Carnegie, Buffalo, 18
Puccinelli, Rochester, 17

LIGUE INTERNATIONALE
Pepper, Rochester, 2
Quellich, Reading, 1
Walker, Newark, 1
Saltzger, Newark, 1
Tucker, Buffalo, 1
Hedner, Baltimore, 1
Sand, Baltimore, 1
Arlett, Baltimore, 1
Florence, Rochester, 1
Koencke, Jersey-City, 1
Shiver, Montréal, 1
Boone, Jersey-City, 1

LES MENEURS
Arlett, Baltimore, 32
Packard, Buffalo, 19
Carnegie, Buffalo, 18
Puccinelli, Rochester, 17

LIGUE AMERICAINE
LES MENEURS
Foxy, Athlétiques, 27
Ruth, Yankees, 21
Klein, Phillies, 19
Simmons, Athletics, 15
Gehrig, Yankees, 15

LIGUE INTERNATIONALE
Pepper, Rochester, 2
Quellich, Reading, 1
Walker, Newark, 1
Saltzger, Newark, 1
Tucker, Buffalo, 1
Hedner, Baltimore, 1
Sand, Baltimore, 1
Arlett, Baltimore, 1
Florence, Rochester, 1
Koencke, Jersey-City, 1
Shiver, Montréal, 1
Boone, Jersey-City, 1

LES MENEURS
Arlett, Baltimore, 32
Packard, Buffalo, 19
Carnegie, Buffalo, 18
Puccinelli, Rochester, 17

Walberg et Cochrane; Gaston et Berry.

Washington, 1020

Pompier tué à Saint-Augustin

En venant à Montréal pour assister aux funérailles des victimes du "Cymbeline" — L'auto s'écrase sur un gros arbre — Le pompier Lacroix se fracture le crâne — Ses trois compagnons reçoivent de nombreuses blessures

Saint-Eustache, 22. — Quatre pompiers d'Ottawa, qui s'en allaient à Montréal pour assister aux funérailles du chef Gauthier et des trois autres pompiers, morts dans la tragédie du "Cymbeline", ont été victimes d'un accident d'automobile à sept milles d'ici alors que leur automobile a quitté la route pour aller s'écraser sur un gros arbre. Le pompier Lacroix, 35 ans, 306, rue Cathcart, Ottawa, a été tué instantanément tandis que ses trois compagnons ont reçu de nombreuses blessures.

Le pompier Elme Weedmark, 37 ans, 37, avenue Stanley, a été blessé à la tête et au corps; le pompier Lorne MacRostie, 23 ans, 24, avenue Lorne, souffre d'un choc nerveux et de contusions au corps; le pompier Armand Page, 28 ans, 102, avenue Earncliffe, souffre d'un choc nerveux et de graves blessures au corps.

L'accident s'est produit hier après-midi, un peu après une heure, sur la route n° 8 qui passe par le nord, près du chemin Petit Brûlé, Saint-Augustin. Le pompier MacRostie, qui conduisait l'automobile type coupé, en perdit le contrôle lorsqu'il tenta d'ouvrir le pare-brise à la demande de ses compagnons qui se plaignaient de la chaleur. La voiture alla déracler un jeune arbre planté sur le bord de la route, puis s'écrasa sur un gros arbre un peu plus loin. Lacroix, qui occupait seul le "spider", fut lancé sur l'arbre où il se fracture le crâne.

Les trois autres ont tellement été secoués par le choc qu'ils ne saisaient plus où ils se trouvaient lorsque le Dr Thibault, de St-Eustache, est arrivé sur les lieux de l'accident. Il prodigua aux blessés les premiers soins après avoir constaté que Lacroix était mort. Ils furent transportés à Saint-Eustache où ils sont maintenant hors de danger.

Le coroner Ludger Labelle a tenu une enquête hier soir et rendu un verdict de mort accidentelle. Le jury a recommandé qu'on mette un tableau indicateur à l'endroit de l'accident qui est très dangereux. Ce n'est pas le premier accident qui arrive à ce point de la route. L'automobile des pompiers filait à une vitesse approximative de 40 milles à l'heure au moment de l'accident.

Décisions de la Cour d'appel

Outre les jugements que nous avons publiés hier, la Cour d'appel a rendu hier les jugements suivants: Montréal Tramways et Tremblay, appel maintenu avec dépens; Montréal Tramways et Chaplin, appel maintenu avec dépens; Massue et Plante, appel rejeté avec dépens; Farewell et Hardy, appel rejeté avec dépens; Farewell et Price, appel rejeté avec dépens; Falls et Armstrong, appel rejeté avec dépens; La Prévoyance et Giroux, appel rejeté avec dépens; Bray et Desjardins, appel maintenu avec dépens. M. le juge St-Germain dissident; Ménard et Major, appel rejeté avec dépens. M. le juge Galipeault dissident quant au montant des dommages; Aloof et Peladeau Lumber Co., appel maintenu avec dépens; Viger et Lapierre, motion accordée et appel rejeté.

Billets à prix réduits

M. C. P. Riddle, président du Conseil d'administration de la Canadian Passenger Association, annonce que les Chemins de fer Canadiens accorderont cet été, au prix des billets simples plus un dixième, des billets de première classe aller et retour pour les villégiatures du Bas-Saint-Laurent et des Provinces Maritimes. Ces billets seront livrés dans le Québec, à Montréal et à l'Ouest et dans l'Ontario jusqu'à Sudbury, Capreol, Windsor et Sarnia. Leur durée de validité sera de trois semaines en juillet et août.

Grâce à ces taux réduits on compte encourager les Canadiens à passer leurs vacances dans les endroits de villégiature du Bas-Saint-Laurent, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard. Plusieurs de ces endroits sont réputés pour leurs bains de mer.

Le général Panet représentait le vice-roi

Le général Panet représentait le gouverneur général aux funérailles du chef Gauthier et des pompiers ce matin, à la basilique.

Mort d'Alex. Winton

Cleveland, Ohio, 22. — M. Alexander Winton, précurseur dans l'industrie automobile, est mort hier soir. Il avait fabriqué la première automobile en 1894.

Nous nous joignons à nos concitoyens pour rendre un hommage ému, le jour même de leurs funérailles, aux vaillants pompiers montréalais morts au feu, et à ceux qu'ils cherchaient à sauver.

HENRY BIRKS & SONS Ltd

Davila est malade de la grippe

Le président de la junte qui gouverne le Chili est alité — L'agitation communiste est interdite — Les troupes feront feu sur les turbulents dans les rues — La loi martiale est proclamée dans tout le pays

Santiago, Chili, 22. (S.P.A.) — M. Charles-G. Davila, président de la junte qui gouverne actuellement la république, est tombé malade de la grippe hier soir en plein milieu d'une crise politique. Le pays semble assez calme après des désordres qui auraient coûté la vie à cinq personnes, mais la junte socialiste a promulgué un décret qui interdit l'agitation communiste et menace d'exil, d'emprisonnement et d'amende tous ceux qui tenteraient de fomenter du désordre. Faisant allusion à la Russie soviétique qu'il ne nomme pas, le décret prohibe toutes relations avec des personnes ou des organisations de l'étranger d'où pourraient venir des instructions ou de l'aide. Le commandant de la garnison a ordonné à ses troupes de faire feu sans plus s'ils voyaient des mécontents se grouper dans les rues. La loi martiale a été proclamée dans tout le pays.

La junte a répondu à la demande de l'ambassadeur des États-Unis, M. William-S. Culbertson, en promettant de prendre toutes les mesures voulues pour protéger la vie et la propriété des citoyens américains dans les environs de Teniente où se trouvent les mines Braden. Elle a demandé en même temps aux directeurs des mines de lui aider à mettre fin aux activités des radicaux. Les directeurs de la Braden Company se sont déclarés satisfaits de l'attitude du gouvernement.

M. P.-E. Gingras à la gare Windsor

L'agent de district du Service des voyageurs au Pacifique Canadien déménage ses bureaux de l'édifice Dominion Square — L'organisation des voyages — Les excursions à prix populaires

Les bureaux de l'agent de district du Service des Voyageurs au Pacifique Canadien, M. Paul-E. Gingras, qui depuis une couple d'années occupaient une partie du huitième étage de l'édifice Dominion Square, viennent d'être déménagés à la gare Windsor, où ils se trouvaient d'ailleurs avant d'être situés angle des rues Windsor et Sainte-Catherine. Les nouveaux bureaux de M. Gingras sont au deuxième étage de la gare, chambre 277; le service téléphonique reste le même.

Comme par le passé, M. Gingras continuera de s'occuper des choses concernant le trafic des voyageurs dans le district de Québec, district qui comprend toute la province, une partie de l'Ontario, jusqu'à Brockville et Pembroke, ainsi que l'État du Vermont, aux États-Unis. Il recevra toujours avec plaisir toutes les personnes qui auront besoin de traiter avec lui les questions de voyages, excursions, pèlerinages, horaires, etc.

Depuis quelques années, M. Gingras et son personnel ont à leur crédit l'organisation de plusieurs grands voyages, dont les moins ne sont pas ceux qui ont été faits sous les auspices de l'Université de Montréal et qui ont permis à des centaines de Canadiens français de visiter l'Ouest du Canada jusqu'au lointain Yukon.

Le département de M. Gingras a aussi pris une part active à l'organisation des excursions à prix populaires qui se sont faites depuis le printemps dans l'est du pays, en tout Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Toronto, les Trois-Rivières, Sudbury, etc. Le 24 courant, le Pacifique Canadien conduira encore un autre contingent de touristes à Toronto et aux chutes Niagara. En juillet, la compagnie organisera aussi une grande excursion à prix réduits à Portland, Old Orchard et autres plages du Maine. On réalisera la somme de travail que représente l'organisation de pareils voyages lorsque l'on saura que depuis l'inauguration de cette politique d'excursions à prix populaires en février dernier, le Pacifique Canadien a transporté à lui seul et dans le district de Québec seulement, au-delà de 25,000 excursionnistes, pour lesquels il a fallu réquisitionner environ trente convois spéciaux comportant près de 500 voitures de première.

Une conduite d'aqueduc crève

Une conduite centrale de l'aqueduc, rue Atwater, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, a crevé hier. C'est la seconde fois depuis un mois. Heureusement, la promptitude d'action des employés du département a évité l'inondation des caves. Ce tuyau a 77 ans d'existence.

Les restes du chef Gauthier

La famille passe la nuit à veiller le corps au poste numéro 20 — Elle occupait le bureau du défunt — Une statue de saint Joseph occupait le centre de sa table de travail

Vers sept heures, hier soir, Mme Raoul Gauthier, accompagnée par les membres de sa famille, s'est rendue au poste de la rue Chenneville pour voir le corps de son mari. Un violent orage sévissait à ce moment-là et comme il y avait une foule nombreuse dans le poste, le chef adjoint Carson fit passer l'automobile de Mme Gauthier par une ruelle en arrière du poste.

On a fait évacuer la salle où se trouvait le chef et on a laissé la famille seule dans la pièce. On a mis à la disposition de la famille Gauthier le bureau du chef qui était resté fermé depuis vendredi dernier. Sur la table de travail se trouvaient encore des rapports sur lesquels le chef avait travaillé jusqu'à son dernier jour. Une statue de saint Joseph portant l'enfant-Jésus dans ses bras occupait le centre de la table. Sur les murs on pouvait voir les portraits de ses prédécesseurs.

Le fils du chef, Louis Gauthier, 18 ans, étudiant au collège classique Bourget, à Rigaud, a été le premier membre de la famille à se rendre au poste de la rue Chenneville. Il n'a pas voulu qu'on soulevât le voile qui recouvrait le cercueil, préférant garder le souvenir de la figure de son père tel qu'il l'avait vu récemment, le sourire aux lèvres.

La foule a continué à défiler devant les cercueils du chef et de ses trois hommes pendant toute la journée d'hier. A minuit, on a essayé de fermer les portes, mais il y avait encore beaucoup de personnes qui désiraient aller rendre un dernier hommage à ceux qui étaient tombés en faisant leur devoir. Les portes restèrent ouvertes jusqu'à une heure. La famille Gauthier a passé la nuit à veiller au corps.

On trouve le corps de Legge

Tous les disparus dans le désastre du "Cymbeline" sont retrouvés — La liste des victimes est de 27

Vers 6 h. 30 hier soir, on a retrouvé sous le navire-citerne "Cymbeline" le dernier cadavre des disparus dans le désastre qui a coûté la vie à 27 personnes. C'est celui de H. Legge, 737, avenue Hickson, Verdun. On avait déjà retrouvé la jambe gauche de Legge que des employés de la Canadian Vickers avaient identifiée par un pansement. La jambe était bien celle appartenant à ce cadavre et l'identification a été faite.

Legge, à part une jambe arrachée, ne portait presque pas de blessures. Il était facilement reconnaissable.

La liste des victimes est maintenant de 27. Il y a encore 35 blessés aux hôpitaux.

L'affaire Major-Ménard

La Cour d'appel confirme le jugement de première instance qui condamnait M. Joseph Ménard à payer à M. Oscar Major un dédommagement de \$1,000 pour des écrits libellés

La Cour d'appel a rejeté hier l'appel de M. Joseph Ménard d'un jugement de M. le juge Green-shields le condamnant à payer \$1,000 de dommages à M. Oscar Major pour libelle.

M. Major avait poursuivi M. Ménard pour \$10,000 à la suite d'articles parus dans le "Globe", le "Miroir" et le "Chameau". M. Ménard avait répondu en défense que les mots employés dans un journal sportif ou humoristique n'avaient pas leur signification ordinaire; il ajoutait que M. Major avait attaqué les journaux rivaux dans le "Petit Journal".

M. le juge Green-shields avait trouvé les articles libellés et avait condamné M. Ménard à \$1,000 de dommages exemplaires, refusant d'accorder des dommages réels à cause du caractère de ces journaux, de leur circulation limitée et de la condition des parties.

La question de la signification des mots a été de nouveau soulevée en appel, et M. le juge Tellier, qui a rendu jugement pour la Cour, a insisté sur ce point. Ce qui est important, a-t-il dit, c'est la signification réelle des mots, la signification que le public ou la coutume leur donne, plutôt que ce que le demandeur en pensait. En langage écrit ou parlé on doit donner aux mots leur sens naturel et normal ou celui que l'usage leur donne, à moins que le contraire ne soit prouvé. On a tenté de prouver ce contraire dans cette cause. Le défendeur appelant a dit que dans les articles sportifs ou dans les journaux humoristiques les mots ont souvent une signification différente de celle qu'ils ont dans le langage ordinaire.

Mais, même si cela était vrai, cela n'aurait d'importance que si on prouvait que ces journaux ne circulent que dans les milieux sportifs. Il n'a pas été établi que les trois journaux en question sont réellement des journaux humoristiques, ni que les gens qui les lisent connaissent la signification extraordinaire des mots employés. Tous les mots étaient injurieux et diffamatoires, et un, au moins, était offensant. Une caricature aussi était offensante.

M. le juge Galipeault, prenant en considération le fait que c'était une dispute entre journalistes qui ont poussé leur polémique trop loin et vu la situation des parties, aurait été d'avis de réduire les dommages à \$500.

M. le juge Bernier dit dans ses notes qu'un des articles en question accusait réellement M. Major d'une offense criminelle. Dans l'ensemble la Cour concourt dans les vœux du juge de première instance et renvoie en conséquence l'appel.

Dans Maisonneuve

M. Jean à Saint-Vital

Le candidat libéral cause familièrement avec son auditoire — L'assemblée de Saint-Paul-de-la-Croix n'a pas eu lieu à cause de la pluie

M. Jean devait tenir hier deux assemblées, une à Saint-Paul de la Croix, en plein air, et qui n'a évidemment pas eu lieu à cause de la pluie, et l'autre à l'école Saint-Vital. A Saint-Vital, l'assemblée a pris une tournure familière; l'auditoire étant peu nombreux on a tenu une petite assemblée sans nommer de président et sans que les orateurs et organisateurs utilisassent la table et les fauteuils qui tenaient lieu d'estrade.

M. Jean a remercié ses auditeurs de s'être dérangés malgré la mauvaise température. Il a résumé en quelques phrases les arguments de ses discours précédents, sur la politique libérale d'expansion économique.

Mme J. Dumont a affirmé la nécessité pour les électeurs de Maisonneuve de voter pour les libéraux, car, dit-elle, c'est ce parti seul qui peut nous sortir de l'impasse où le gouvernement Bennett nous a engagés. Il est indispensable que les femmes remplissent leur devoir d'électrices, et Mme Dumont annonce qu'elle le leur dira et leur exposera plus en détail les problèmes économiques canadiens à une assemblée de dames qui aura lieu ces jours-ci dans cette partie du comté.

MM. Georges Robert et Vincent Dupuis ont aussi dit quelques mots. Les auditeurs étaient peu nombreux mais par contre enthousiastes et ils ont à l'unanimité applaudi les orateurs.

Le 18e amendement

Le président de la Chambre américaine réclame l'abrogation

Washington, 22. (S.P.A.) — M. John-N. Garner, président de la Chambre des représentants, a déclaré hier que "le 18ème amendement devrait être abrogé". C'est en venant reprendre ses fonctions législatives au Capitole après une maladie qui l'a retenu plusieurs jours à sa chambre d'hôtel qu'il a remis cette déclaration aux journalistes. "Lorsque l'amendement qui a trait à la prohibition a été proposé, dit-il, j'ai voté contre l'amendement en ma qualité de membre du Congrès. J'ai toujours pensé qu'il n'est ni justifié ni applicable et qu'il devrait être abrogé." M. Garner a ajouté qu'il n'a sollicité l'appui de personne en vue de la conférence nationale démocratique de Chicago, mais qu'il est prêt à servir son pays et son parti dans toute la mesure de ses forces.

La valeur des propriétés d'Alphonse XIII

Santander, Espagne, 22. (S.P.A.) — Le directeur des propriétés de l'Etat évalue le palais et le domaine d'Alphonse XIII à \$330,000 et l'ameublement à \$41,000.

Les syndicats catholiques

TRAVAILLEURS EN CHAUSURES

A sa dernière assemblée, le Bureau exécutif des Cordonniers résolu d'adresser des sympathies à la municipalité, au Service des incendies et aux familles éprouvées à l'occasion de la mort des pompiers survenue sur les chantiers de la Vickers.

Le Bureau exécutif fait une invitation toute spéciale à tous les membres des syndicats de venir se joindre à eux vendredi, à 1 h. p.m., à l'édifice des Syndicats Catholiques par la parade de la Saint-Jean-Baptiste.

Ce soir aura lieu l'assemblée des tailleurs, monteurs, machinistes, tisseurs et des travailleurs en cuir à semelles à l'édifice des Syndicats catholiques. Un rapport important sera présenté par l'agent d'affaires.

SYNDICAT DES BRIQUEURS

Demain soir, jeudi, aura lieu l'assemblée du Syndicat des Briqueurs. A cette assemblée on procédera à la nomination d'un agent d'affaires. Il va sans dire que ce sera la réunion la plus importante de l'année. De l'agent d'affaires en effet dépend pour une large part le maintien d'une organisation. Aujourd'hui plus que jamais, il faut en faire un choix éclairé.

Tous les membres en règle du syndicat sont priés d'être présents. Tout membre en retard de plus de cinq mois ne sera pas admis à l'assemblée: qu'on veuille se présenter avec son livret de contributions.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le Syndicat du Tramway tient ce soir une assemblée d'une grande importance: il s'agit de discuter la question des heures de travail. Plusieurs suggestions seront faites par les membres et des résolutions seront adoptées. Que tous les membres se fassent donc un devoir d'être présents.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

Assemblée régulière ce soir à l'édifice des Syndicats catholiques. Plusieurs questions d'actualité seront réglées.

FERBLANTIER-COUVREURS

Le Syndicat des Ferblantiers-couvreurs réunit ses membres ce soir à l'édifice des Syndicats catholiques.

COMITÉ EXECUTIF DU CONSEIL CENTRAL

Les membres du Comité exécutif du Conseil Central sont priés de se rendre ce soir à leur assemblée qui aura lieu à l'édifice des Syndicats catholiques pour préparer le travail de l'assemblée générale du conseil, demain soir.

L'école primaire supérieure Saint-Louis

Déclaration de M. Victor Doré au sujet de la construction d'un nouvel immeuble — La question du terrain paraît sur le point d'être réglée — L'école supérieure Saint-Stanislas sera construite en même temps

Le président général de la commission scolaire, M. Victor Doré, a fait une déclaration au sujet de la construction d'un nouvel immeuble pour l'école primaire supérieure Saint-Louis, à la séance régulière de la commission pédagogique.

On sait qu'à une récente séance, la commission pédagogique a décidé, sur proposition de M. Doré, de recommander à la commission administrative de faire commencer le plus tôt possible la construction d'un nouvel immeuble pour l'école primaire supérieure Saint-Stanislas. Hier après-midi, M. Doré a expliqué que la possession d'un excellent terrain, où se trouvent déjà deux immeubles utilisables, permettait de prendre cette décision. Au point de vue terrain, le cas de l'école supérieure Saint-Louis est différent. La commission ne peut pas sans inconvénient annoncer qu'elle a besoin de terrain, lorsqu'elle veut construire une école. Des projets municipaux ont empêché l'acquisition d'un premier terrain. Mais, aujourd'hui, la commission a cinq offres intéressantes, de sorte que cette question du terrain de l'école Saint-Louis paraît sur le point d'être résolue.

Si nous n'avons pas acheté le terrain de l'école Saint-Louis, a souligné M. Doré, ce n'est pas que nous n'ayons la nécessité de construire le plus tôt possible un nouvel immeuble pour l'école supérieure Saint-Louis. Le budget de cette année prévoit la construction d'un nouvel immeuble pour l'école supérieure Saint-Louis et d'un nouvel immeuble pour l'école supérieure Saint-Stanislas. Ces deux écoles seront construites en même temps. Cela ne veut pas dire que leur construction commencera bientôt. La question des capitaux nous empêche en effet de la commencer dès maintenant; nous ne savons pas jusqu'à quel point la crise économique affectera la perception des impôts scolaires.

La commission scolaire, a ajouté M. Doré, désire répondre à tous les besoins de l'enseignement primaire supérieur. Elle ne nie pas du tout la nécessité de construire promptement de nouveaux immeubles pour les écoles Saint-Louis et Saint-Stanislas. Elle n'entend nullement infliger des ennuis aux communautés enseignantes dans les écoles primaires supérieures. Enfin, la commission tient à rassurer tous ceux que la question de l'enseignement supérieur intéresse.

L'école Marquette

M. Doré a annoncé aux commissaires le règlement des difficultés causées par l'affaissement de maisons autour du terrain où la commission fait construire la nouvelle école Marquette, dans la paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka.

Sympathies

Les commissaires ont décidé d'offrir leurs sympathies à la famille de feu M. Joseph Picard, président général de la commission scolaire de Québec, ainsi qu'aux familles du chef Gauthier et des pompiers qui ont perdu la vie dans l'incendie du "Cymbeline".

Le président de l'association des instituteurs catholiques de langue anglaise, M. J. T. McCarthy, et la présidente de l'association des institutrices catholiques de langue anglaise, Mme Grace di Benga, ont écrit à M. Doré pour lui annoncer que les deux associations en question ont décidé, à l'unanimité, de manifester leur confiance au président général au sujet de la décision de suspendre les augmentations réglementaires de traitements.

M. Doré a fait remarquer que la suspension des augmentations n'affecte évidemment pas les instituteurs et institutrices qui ont atteint le maximum de traitement, mais qu'une réduction de traitement dans leur cas ne lui eût pas paru juste, parce que ces instituteurs et ces institutrices, depuis longtemps à l'emploi de la commission, ont connu des périodes très difficiles, au point de vue traitement.

Au début de la séance, le curé de Saint-Antoine, M. l'abbé Henri Des-

DUPUIS

Ayez un chapeau dur ou melon pour la procession



3.50 et 5.00

Nous avons les plus nouvelles formes dans deux différentes qualités de feutre.

HAUT DE FORME

10.00

Chapeaux de soie importés de France.

CHAPEAUX de PAILLE

.95 1.49 1.95

Forme panama — Forme canotier — Paille de riz — Paille "Sennett" — Paille fantaisie.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (centre)

Plateau 5151

Vendredi magasins fermés
Fête de la St-Jean-Baptiste
Venez faire vos achats demain.

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire, Albert Dupuis, président.
A.-J. Dupuis, g.-g. et dir. géral, Armand Dupuis, sec.-général.

"Loi morale et Pain quotidien"

PAR L'ABBE JEAN BERGERON

Tant que la crise présente ne sera pas terminée, tous les économistes et les financiers tenteront d'en chercher les causes et de suggérer des remèdes. C'est une question qui a fait couler beaucoup d'encre, mais on ne saurait s'en désintéresser, parce qu'elle touche à toutes les classes de la société.

M. l'abbé Jean Bergeron, dans le volume "Loi morale et Pain quotidien" qu'il vient de publier aux Editions Albert Lévêque, envisage le côté religieux de la question. Il pose comme point de départ que le mal a pour cause l'abus des appétits sensuels. Mettant en regard la doctrine évangélique et celle employée par les gouvernements contemporains, il tire d'intéressantes leçons qui jettent une lumière nouvelle sur le sujet. L'ouvrage abonde en observations pénétrantes, en raisonnements profonds, en conclusions sages et éclairées.

Le volume, enrichi d'une lettre-préface de Son Excellence Mgr Courchesne, est en vente, au prix de \$1.00 l'unité.

Au Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez Harbord 1241.



A LA CONFERENCE D'OTTAWA — 1) Mlle Ruth Runciman et 2) Mme Walter Runciman qui accompagneront M. Walter Runciman, député du gouvernement britannique à la conférence d'Ottawa; 3) Mme Stanley Baldwin accompagnera aussi son mari.